

Dernière heure

Violente sortie du conseiller Morin

(page A-3)

BONNE FÊTE des mères à toutes!



L'ALIMENTATION CETTE SEMAINE



Centre des Viandes
Viand-O-Bec
Marché Gilles Grenon
Charcuterie Bagot
Biscuiterie Jano

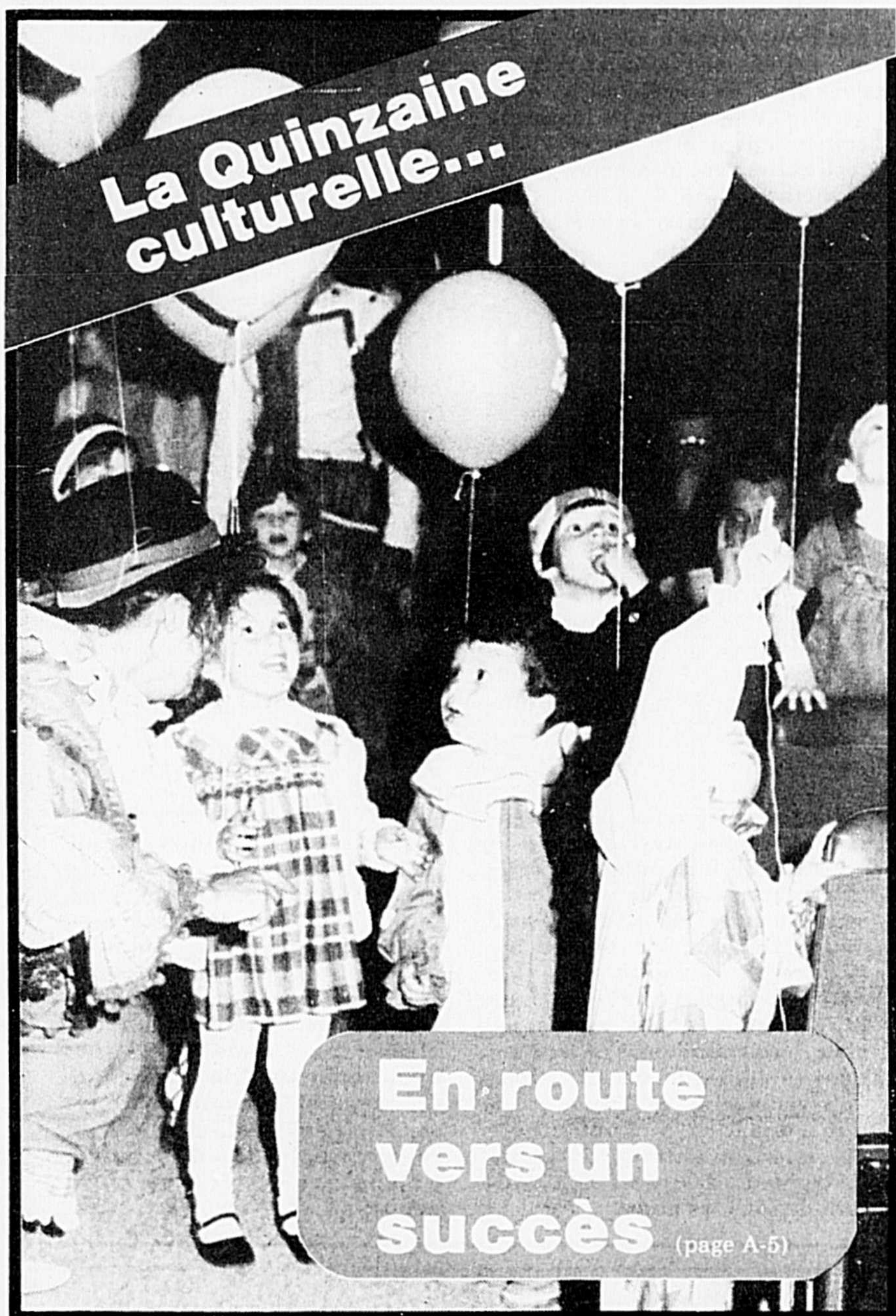
HEBDO
132e ANNÉE
NO 3
MERCREDI
9 MAI 1984
6 CAHIERS
104 PAGES
50¢

le COURRIER

DE SAINT-HYACINTHE

130
anniversaire

Le doyen
des journaux
français
d'Amérique



En route
vers un
succès

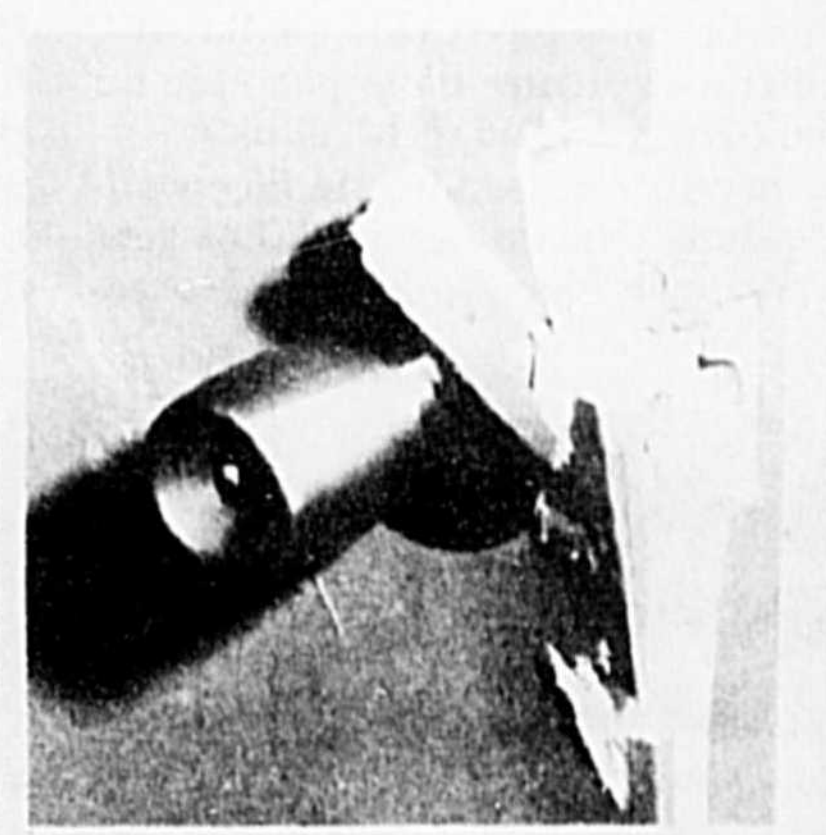
(page A-5)

En
quelques
mois :

Les voleurs frappent une quatrième fois

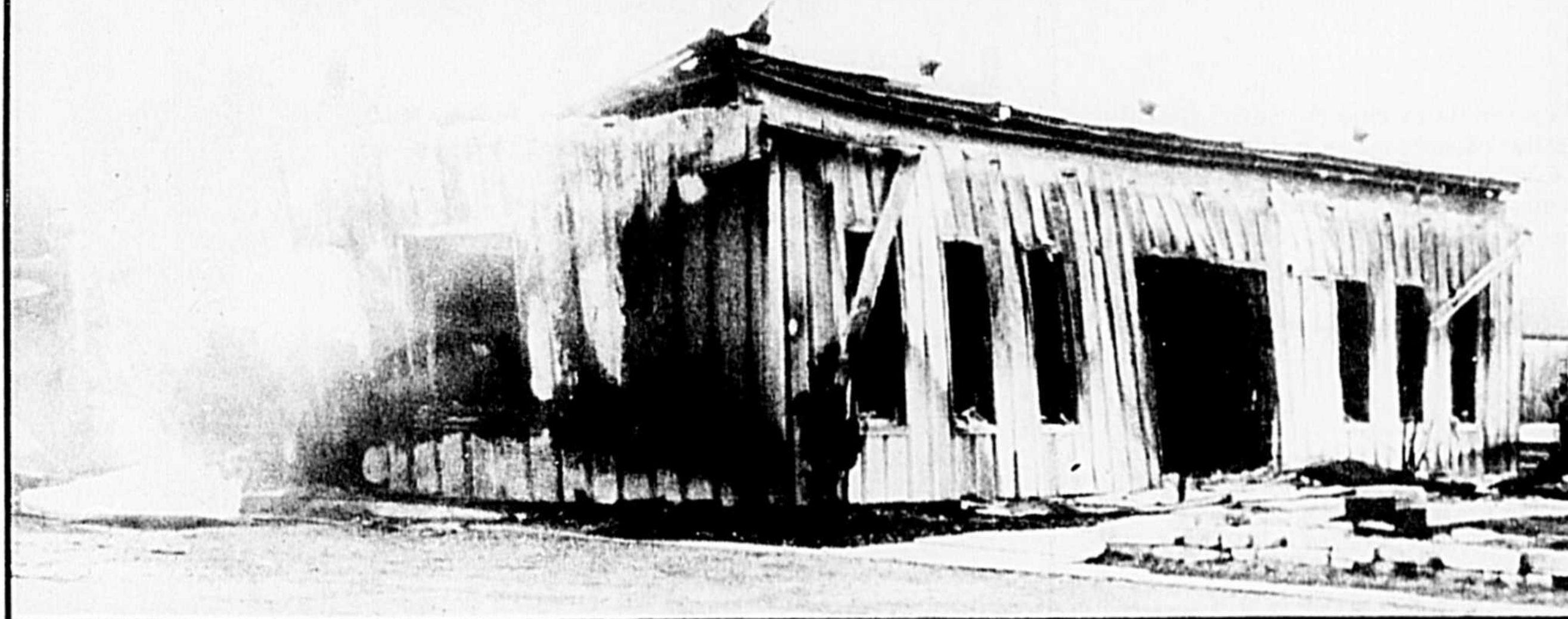


Un groupe de voleurs par effraction semble fort actif dans la région de l'École de Médecine Vétérinaire. Déjà, le laboratoire de pathologie animale a reçu leur visite à plusieurs reprises et c'est au tour de la clinique des petits animaux d'être l'objet de leur attention. (Page A-8)



FEU: Les pertes sont évaluées à 1 million \$ environ

(Page A-2)



AUTO
MOTO

Sommaire

Annonces classées D-4 à D-10
Service des loisirs C-3
Recettes D-2
Spectacles C-8 à C-10
Sports B-1 à B-5 - B-8
Télévision D-6
Avs de décès D-10
Quelques pages C-4
Des livres en tête B-11

À lire

La visite du Pape

Chaque paroisse de Saint-Hyacinthe a pris des dispositions précises pour recevoir les demandes des fidèles désireux de se rendre à la messe que le Pape doit célébrer à Montréal en septembre. (page A-2)

La Fondation du diocèse

Bonne année de Volcano

Betterave à sucre :

Repli stratégique

page C-1

Deux députés très contents

Québec gèle la tâche des enseignants et reporte la Loi 40. Les députés Dupré (Saint-Hyacinthe) et Charbonneau (Verchères) estiment avoir gagné leur point. (page A-3)



(Page A-2)

dossier

MRC d'Acton :

Saint-Valérien, un mariage "contre toute raison" (7)

par PB

En demandant aux maires de la MRC d'Acton de s'asseoir et de discuter, le président de l'Union des municipalités régionales de comtés, Me André Asselin, voulait favoriser la reprise d'un dialogue déjà bien mal amorcé.

Me Asselin qui avait assisté à la rencontre du 29 janvier, à Saint-Liboire, était déjà bien au fait que les liens entre les groupes favorables ou opposés vont continuer à se détériorer. Et c'est la raison pour laquelle, à Acton Vale, il y a quelques jours, il a signifié aux 14 maires de la MRC d'Acton que trois choix s'offraient à eux: a) les quatre municipalités dissidentes rentrent dans le rang et restent avec la MRC d'Acton; b) les quatre dissidentes rejoignent les Maskoutains et la MRC d'Acton poursuit son existence à 10; c) la MRC d'Acton est dissoute et les quator-

ze vont rejoindre les MRC déjà en opération dans leur environnement immédiat.

Cet appel à la raison qui ne peut être unilatéral et ce choix d'options assez limité mettent mieux en lumière à quel point le problème de la MRC d'Acton doit recevoir une solution politique et rapidement.

Parmi les dissidentes, la municipalité de Saint-Valérien est au premier rang et elle qui se croyait obligée à une certaine époque d'opter pour la MRC de Bagot ou d'Acton, n'a pas eu de cesse depuis que l'obstacle territorial a été levé, il y a quelques années déjà, de manifester son intention.

Et personne ne peut accuser le maire Pierre Brodeur et les conseillers de Saint-Valérien de cacher leur jeu. C'est par le biais de résolutions et de règlements que depuis deux ans maintenant, ils essaient d'obtenir justice. Me Asselin lui-même, dans une lettre écrite après la réunion du 29 janvier, à Saint-Liboire, soulignait que cette population a dépassé le stade du sentiment et elle invoque des motifs très sérieux à l'appui de sa démarche.

Ils ont de la sorte effectué une enquête sur l'appartenance, avec des résultats très probants, plus de 90% des gens identifient Saint-Hyacinthe comme répondant à ces critères. Ils ont adopté un règlement qui a rencontré un seul opposant parmi les 715 contribuables et qui visait tout simplement à signifier la volonté du monde de Saint-Valérien de changer de MRC en faveur de celle des Maskoutains. Ils ont proposé une entente scolaire pour que les écoles restent orientées vers Saint-Hyacinthe (entente temporaire, il va sans dire), accepté de louer une salle au CLSC d'Acton, à la condition que cela ne les prive pas de leurs droits

de recours. Ils ont décidé d'appuyer le maire qui ne siège qu'à certaines conditions à la MRC etc. etc.

Rien dans tout cela n'est un jeu et les personnes qui se dévouent dans ce dossier entendent poursuivre leur action avec les représentants des autres municipalités dissidentes plus proches du cœur de la MRC des Maskoutains, Saint-Hyacinthe.

Pas question pour les gens de Saint-Valérien de laisser aller les choses en longueur, pour se retrouver dans quelques années devant des faits accomplis. D'autant plus que le fameux moratoire dont certains avaient parlé serait une pure invention et qu'en définitive, la porte reste ouverte à la discussion... pourvu que tout le monde accepte d'envisager la réalité.

La semaine prochaine, les services gouvernementaux.

Messe du pape au parc Jarry

Chaque paroisse a ses modalités d'inscription

par Nathalie Vallerand

Les paroisses de la région de Saint-Hyacinthe préparent activement leur participation à la messe du pape qui aura lieu le mardi 11 septembre 1984, au Parc Jarry. Afin de faire le point sur cette visite, les représentants des diverses paroisses se sont rencontrés le jeudi 3 mai. L'abbé Gaston Giguère, président de la zone pastorale de Saint-Hyacinthe et vicaire de la paroisse du Précieux-Sang, présidait la réunion.

Les inscriptions se font de façon différente dans chaque paroisse. Les gens de la paroisse Assomption-de-Notre-

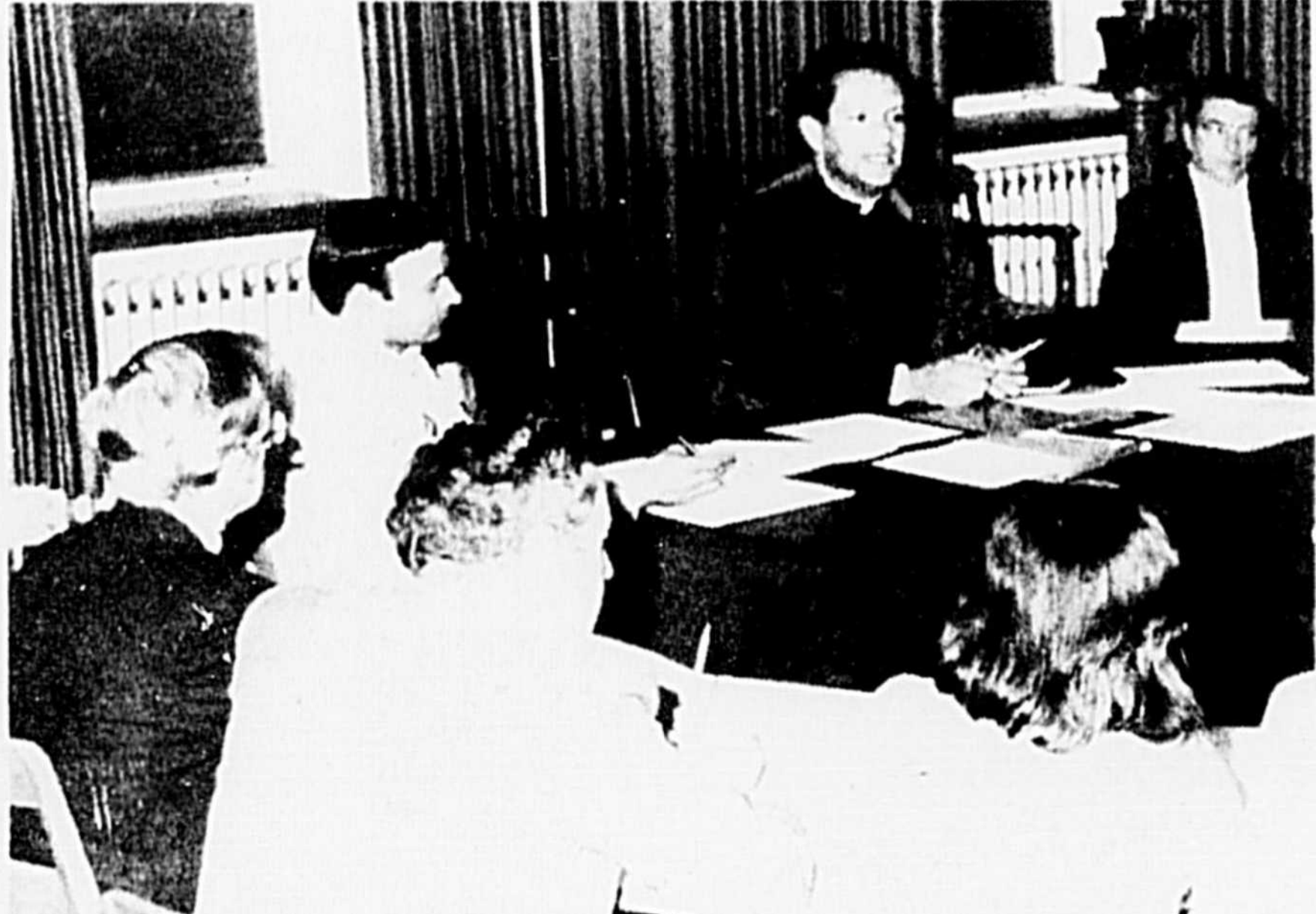
Dame intéressés à aller à la messe du pape doivent s'inscrire les samedis soir et dimanches après la messe. Pour Saint-Damase, les inscriptions se font par téléphone auprès de M. ou Mme Guillet au 797-3457. Les paroissiens de Notre-Dame-du-Très-Saint-Sacrement doivent se rendre aux séances d'information qui se tiennent les mardis de 19 h 00 à 20 h 30. À Sainte-Rosalie, les inscriptions se font en appelant M. Robert Couture au 799-4820 ou en téléphonant au presbytère aux heures normales de bureau. Pour la paroisse Sainte-Eugénie, les personnes intéressées doivent se rendre ou téléphoner au

presbytère aux heures de bureau ou s'inscrire les dimanches après la messe. Pour la paroisse de la Cathédrale, les inscriptions se font en appelant à l'évêché à partir de 7 h 30 le matin et après les messes dominicales. Les gens de la paroisse du Précieux-Sang s'inscrivent en se rendant au marché Métro Laliberté aux heures d'opération du magasin du 14 au 19 mai. À la paroisse Notre-Dame-du-Rosaire, les inscriptions se font en téléphonant à M. Réjean Fontaine au 778-1756. Pour la paroisse Sacré-Cœur-de-Jésus, il faut appeler Pierrette ou Robert Perreault au 774-9933. Pour la paroisse Saint-Joseph, appelez Mme Lise Fafard au 773-4736. Pour Saint-Thomas D'Aquin, communiquez avec le presbytère.

La paroisse Christ-Roy n'a pas réservé d'autobus pour se rendre à la messe du pape au Parc Jarry parce qu'elle compte énormément de personnes âgées et malades parmi sa population. Le curé considère qu'il serait trop dangereux pour ces personnes d'avoir à supporter cette visite. En lieu et place, le mardi 11 septembre sera une journée d'adoration et une messe sera célébrée par l'abbé Jacques Chaput. Si toutefois des personnes seraient quand même intéressées à se rendre au Parc Jarry, el-

les doivent téléphoner à Mme Laurette Pothier au numéro 773-9442. Mme Pothier se chargera de les référer à d'autres paroisses.

Chaque personne qui s'inscrira devra déboursier 10 \$. Cette somme sert à défrayer les coûts du transport par autobus et non la messe qui, elle, est gratuite. Les personnes intéressées doivent savoir que le départ se fera très tôt le matin soit vers 6 h 30, que l'accès au Parc Jarry nécessitera une marche d'au moins deux milles, que la messe durera de deux à trois heures et qu'il faut compter de deux à trois heures pour sortir du parc. La date limite d'inscription est fixée au 1er juin. Il est à noter que le transport par automobile est absolument à déconseiller, l'entrée dans Montréal sera presque inaccessible le mardi 11 septembre. D'ailleurs, seulement les autobus se stationneront près du Parc Jarry. Les automobiles ne pourront pas stationner à moins de huit kilomètres du parc. Si toutefois des personnes voudraient quand même s'y rendre en auto, elles devraient aller chez un parent ou un ami la veille de la messe papale. Les inscriptions doivent se faire alors dans la paroisse de leur ami ou parent.



Les responsables de la visite papale de la zone pastorale de Saint-Hyacinthe se sont rencontrés le 3 mai dernier pour discuter des modalités d'inscription et du transport. L'abbé Gaston Giguère, qui présidait la réunion, souhaite qu'au début de septembre, chaque paroisse organise une soirée de ressourcement, de réflexion et de prières pour le pape et sur le sens de sa visite.

Chez Catelli :

Le syndicat refuse de négocier en reculant

Selon un communiqué émis par le syndicat qui représente les employés de Catelli (Saint-Hyacinthe) en lock-out depuis le 30 avril, l'employeur demeure inflexible sur toutes les demandes suivantes qui, selon le syndicat, vont toutes en bas du statu quo de la convention collective actuelle.

"Modifications profondes des horaires de travail existant dans le sens d'une marge de manoeuvre (flexibilité) très grande pour la fixation des périodes de repos et de repas, et d'un plus grand nombre de cadres-horaires que ceux existant actuellement;

-fixation à sa complète discrétion des horaires de travail pour toutes les activités non reliées à la production;

-retrait de tous les griefs existant concernant les horaires et les procédures de déplacement;

-retrait d'une lettre d'entente

concernant l'abandon des mesures disciplinaires antérieures;

-modification de la définition actuelle d'un salarié régulier

-offre salariale : 5,7% la première année et 4,8% la deuxième, pour les salariés réguliers, ce qui est un gel des salaires ou une diminution des salaires réels car il y a absence de clause d'indexation;

-demande salariale du syndicat : 7% la première année, 7% la deuxième année."

Toujours selon le syndicat, l'employeur a décrété un lock-out à partir de minuit, le dimanche 29 avril, avant même l'assemblée générale qui a permis aux syndiqués de rejeter à 64% les offres de la compagnie. Et il soutient que ni le syndicat, ni ses membres n'ont jamais utilisé quelque moyen d'action que ce soit.

MÉTÉO

La météo à CKBS

Du lundi au vendredi, en direct de la Station de météo de Saint-Hyacinthe, avec Michel Morissette.

Le matin : 6 h 20, 7 h 20, 8 h 20

Le midi : 12 h 10

Fin de journée : 16 h 20 et 17 h 10.



Ce fut un beau mois d'avril...

En complétant les statistiques du dernier mois d'avril, il faut bien reconnaître que ce fut un beau mois d'avril. Peut-être pas beaucoup de soleil mais des températures plus élevées que la normale. Aucun record de température, dans un sens ou dans l'autre n'a été brisé.

Température :

La température moyenne du mois est de 5 degrés Celsius et en 1984, cette moyenne fut de 7,7 degrés; ce qui semble peu mais est fort important pour avoir un printemps normal. Cela a influé sur la moyenne maximale (normale, 10,5 et avril 84, 13,5) et la moyenne mi-

nimale (normale, 0 degré et 84, 2). La température la plus élevée dans ce mois fut un beau 25 et la plus basse, un -5.

Précipitations :

Les précipitations furent sous la normale saisonnière, avec 59,5 mm de pluie (64 mm) et 1,2 cm de neige (7 cm). On a dénombré 11 jours avec des précipitations mesurables et en une période de 24 heures, il est tombé 14 mm de pluie et 0,8 cm de neige.

Durant le mois, les heures d'ensoleillement ont atteint 159, assez près de la normale à 169 heures.

RUMEURS RUMEURS RUMEURS RUMEURS DE MA VILLE

Alors que la belle température semble s'installer pour de bon, les producteurs de betterave sucrière ont adopté une attitude plus conciliante au cours des derniers jours et on parle même qu'une partie d'entre eux vont semer la betterave comme à l'accoutumée, tout en continuant à négocier... avec la raffinerie ou le ministre, c'est selon l'humeur de M. Garon qui détermine ses interventions selon des critères qui lui sont propres.

C'est ainsi qu'il intervient et ne s'en cache pas dans le Centre d'insémination artificielle de Saint-Hyacinthe où il paie pour les "boeufs" par le biais de SOQUIA. À la raffinerie de Saint-Hyacinthe, c'est un peu beaucoup par le biais des diverses assurances qu'il remplit ce rôle. Et c'est la raison pour laquelle les producteurs sont convaincus que le véritable interlocuteur est M. Garon, celui-là même qui dit ne pas vouloir s'immiscer entre la raffinerie et les producteurs.

Certains, surtout parmi la députation, trouvent que la presse (la petite et la grande) est sévère à l'endroit du gouvernement provincial, comme s'il était le seul en cause ou responsable de tout... Personne ne l'a jamais pensé et les critiques visent plus les manoeuvres politiques de certains responsables gouvernementaux que la production agricole. C'est sans doute dans le climat de mafia évoqué par le ministre Garon qu'un analyste financier de La Presse a pu intituler son papier : "Du riffi à la raffinerie".

Non sans humour, on y montre quelques dessous de la question de la politique sucrière de Québec et des manoeuvres auxquelles elle a donné droit. Bien sûr, les députés de la base, de leur côté, sont pris entre l'arbre et l'écorce puisque leur mandat doit les rapprocher des producteurs et leur solidarité politique, des décisions gouvernementales. Pas surprenant, dès lors, que pour faire diversion, on s'attaque à l'ennemi commun d'Ottawa en le traitant de tous les noms.

Ce n'est pas chose nouvelle sur cette planète. Bien avant nous, un pays comme la Belgique a vécu des situations où les tensions internes exigeaient que l'on puisse trouver un ennemi commun pour éviter de se taper dessus et de trop réfléchir aux vrais problèmes. Qu'Ottawa s'emploie à mêler les cartes dans ce dossier comme dans plusieurs autres, cela ne devrait surprendre personne. Ce qui étonne cependant c'est quand le provincial veut récupérer les supposées largesses du fédéral et obliger les producteurs à fermer leur dossier de production au seul niveau provincial.

En effet, les compensations fédérales doivent être retournées à Québec par le biais de l'une ou l'autre agence et les producteurs ne comprennent pas pourquoi le fait d'avoir accepté un minimum vital leur enlèverait le droit de se retrouver sur un pied d'égalité (au moins à ce niveau) avec les producteurs d'ailleurs. Et il s'agit de sommes coquettes qui, au dire même du ministre Garon, peuvent facilement atteindre les 20 000 \$ et plus.

Pour compléter cette chronique toute agricole, c'est en plein le temps des semences et il semblerait que l'histoire du petit poucet a été l'objet d'une réédition dans la région tout récemment. Voici la version moderne de cette affaire : un producteur possédait un silo rempli de beau maïs. Par une belle nuit sans lune, sans doute, des étrangers virent le beau silo jusqu'au dernier grain. Quelle ne fut pas la surprise du propriétaire le lendemain matin...

Mais l'affaire ne devait pas en rester là ! On s'aperçut que le camion utilisé pour cette cueillette nouveau genre avait une fuite et que des grains de maïs s'échappaient. Comme le petit poucet qui avait laissé sa trace, les indélébiles furent suivis de la sorte. Parfois la tâche n'était pas aisée, le convoi ayant emprunté la transcanadienne. Mais chaque sortie fut scrutée et c'est ainsi qu'on put retracer le lieu de destination de ces grains portés manquant...

PROVINCIAL

Date du tirage : 4 mai 1984

5182540
182540
82540
2540
540
40

500 000\$
50 000\$
1 000\$
100\$
25\$
10\$

MINI-LOTO

487790
87790
7790
790
90

50 000\$
5 000\$
250\$
50\$
5\$

LOTTO

6/49

Date du tirage : 5 mai 1984

1-5-6-18-31-35
Le complémentaire : 3

LOTO-PERFECTA 6/36

4-6-28-29-35-36
Le complémentaire : 33

MISE-TÔT

8-13-19-32

EXAMEN DE LA VUE

Lentilles de contact:
double foyer • permanentes et autres
Lunettes

- * Dr Luc Tétreault, optométriste
- Dr Robert Thérault, optométriste
- * Dr Marielle Tousignant, optométriste
- Dr Carol Marois, optométriste
- Dr Françoise Marsigny, optométriste

CENTRE-VILLE *
1525, rue Saint-Antoine
Saint-Hyacinthe, Québec
J2S 3L2

BOURG-JOLI
2960 boul. LaFramboise
Saint-Hyacinthe, Québec
J2S 4Z2

SAINT-PIE
75 rue Saint-François
Saint-Pie, Québec
J0H 1W0

773-5555

774-1818

772-2401

Clinique optométrique
de Saint-Hyacinthe

NOUVEAU - NOUVEAU - NOUVEAU

OUVERT 24 HEURES CANTINE SAINTE-ROSALIE

"Dépositaire Loto Québec"

Boul. Laurier, tél. : 799-4158
près de l'intersection rue Centre

Boul. Laurier, Sainte-Rosalie

ENTREPOSAGE DE FOURRURES

Assurance 12 mois: valeur dépréciée ou VALEUR À NEUF

ECONOMISEZ en payant avant le 1er JUILLET ou
comme par le passé, payez à l'automne à la livraison.

NETTOYAGE

Cueillettes gratuites

RÉPARATION

773-9797 ou 773-9798 ou 467-7754

REMODELAGE



421 Saint-François
Saint-Hyacinthe

le courrier

DE SAINT-HYACINTHE

Dr Marc Cusson

OPTOMÉTRISTE

Examen de la vue

Verres de contact

Rééducation visuelle

1530, rue des Cascades

Saint-Hyacinthe

Tél.: 773-8118



Les professeurs du Cégep posent un geste symbolique

Une vingtaine de professeurs ont participé jeudi dernier à la journée de protestation nationale, en manifestant pendant quelque trente minutes à l'entrée du Collège de Saint-Hyacinthe. D'autres moyens sont suscep-

tibles d'être pris pour obtenir gain de cause du ministre Bérubé. Pour le moment tout porte à croire que l'année se terminera en douce...

Au Cégep de Saint-Hyacinthe

Les professeurs participent à une journée de protestation

par Vianney Théberge

Dans un geste de solidarité posé à la grandeur de la province dans les 41 Collèges où se retrouvent les membres de la Fédération Nationale des Enseignants et Enseignants du Québec (FNEEQ), le corps professoral du Cégep de Saint-Hyacinthe a manifesté jeudi dernier à l'entrée de l'établissement, contre les coupures gouvernementales et demandé le gel des tâches, sans pour autant perturber l'horaire des cours.

Après quelque trente minutes de manifestation, la vingtaine de professeurs se sont retrouvés dans un local pour rencontrer la presse locale.

M. Harout Gémamian, président du Syndicat des enseignants, a expliqué le geste symbolique que les siens venaient de poser.

La Fédération nationale demande à M. Yves Bérubé, le nouveau ministre de l'Éducation, de ne pas augmenter encore la tâche des enseignants en 1984-85; la demande fait suite à une

étude réalisée dans trente-neuf Cégeps qui illustre la détérioration de la pédagogie qui a suivi l'augmentation de tâche cette année.

La demande des enseignants se formule ainsi :

- Attendu que les enseignants du réseau collégial doivent subir, à compter de l'année scolaire 1984-85, une deuxième augmentation de tâche en deux ans;
- Attendu que l'augmentation de tâche prévue est de 3,5% et qu'elle fait suite à celle de 8% déjà subie l'an dernier;

- Attendu que la hausse de tâche subie l'an dernier affecte déjà considérablement la qualité de l'éducation dans les Cégeps et que l'on n'a pas encore fini d'évaluer les répercussions et conséquences;

- Attendu les pertes d'emploi qui résulteront de cette deuxième augmentation, tant au niveau des postes réguliers que des temps partiels;

- Attendu que les enseignants seront les premières touchées par ces pertes d'emploi;

Pour ces motifs, il est proposé :

- Que la Commission pédagogique demande au gouvernement de surseoir à l'augmentation de la tâche prévue pour l'année scolaire 1984-85;

- Que le Conseil d'administration appuie la position de la Commission pédagogique concernant l'augmentation de la tâche des professeurs.

À cette dernière proposition, le Conseil d'administration du Cégep n'a pas tardé à dénoncer en date du 17 avril "les coupures budgétaires dans l'éducation au niveau collégial, notamment les coupures relatives aux ressources mises à la disposition des collèges pour dispenser l'enseignement".

Avec ses 165 professeurs réguliers (avec l'Option-Théâtre, on en dénombre au total 250), le Syndicat des enseignants entend poursuivre la lutte. Il est peu probable, de souligner M. Gémamian, que cela se déclenche en grève, compte tenu du peu de temps qui reste pour finir l'année.

Cette manifestation n'était qu'un geste symbolique !

Dossier de l'enseignement

Les députés Dupré et Charbonneau sont fort heureux du dénouement

par Vianney Théberge

"Nous avions promis le retrait du projet de loi 'version Laurin', et nous nous étions engagé à promouvoir l'idée de former un Comité spécial chargé d'étudier le dossier de l'enseignement. Nous nous étions engagé à poser ces gestes; et nous croyons avoir livré la marchandise !"

C'est au cours d'une conférence de presse tenue lundi de cette semaine, dans les bureaux du député de Verchères, à Beloeil, que M. Jean-Pierre Charbonneau, député de ce comté, et M. Maurice Dupré, député de Saint-Hyacinthe, ont fait connaître le travail qu'ils ont accompli pour faire avancer le dossier de l'éducation.

Les deux députés péquistes avaient en effet demandé la formation d'un Comité spécial devant faire des recommandations à l'Assemblée nationale; ce qui fut le cas. Et qui plus est, ils ont été nommés tous les deux sur ledit Comité.

Et cette recommandation était à l'effet d'accepter les propositions du Conseil supérieur de l'Éducation déposées mardi dernier. Ce que le ministre de l'Éducation, M. Yves Bérubé, a finalement accepté.

Ainsi, le ministre propose aux enseignants du primaire et du secondaire de ne pas augmenter leur tâche d'enseignement l'année prochaine, mais d'augmenter d'une demi-heure leur tâche d'enseignement en 1985-86.

De plus, les enfants n'iront pas à l'é-

cole primaire une heure de plus l'an prochain, si la proposition est acceptée par les enseignants.

Par ailleurs, il faudra attendre en 1985-86 pour voir la présence des écoliers augmenter d'une demi-heure par semaine.

Et cette nouvelle version du projet de loi 40 qui sera déposée en deuxième lecture à l'Assemblée nationale au printemps ou à l'automne, ne sera mise en application qu'en décembre 1985.

Cela veut dire que la restructuration

scolaire qui prévoit entre autre l'éventuelle fusion des commissions scolaires du primaire et du secondaire, et la transformation des commissions scolaires confessionnelles en commissions scolaires linguistiques, ne sera appliquée, en fin de compte, qu'à la rentrée scolaire en septembre 1986. Par rapport au premier projet, c'est une année plus tard.

Les députés Dupré et Charbonneau sont ainsi satisfaits du travail accompli et voulaient le signifier à la presse.

Québec aidera Sainte-Madeleine

Le gouvernement du Québec, sur proposition du ministre de la Justice, vient d'octroyer une aide financière à la corporation municipale du village de Sainte-Madeleine pour payer la location de différents services d'incendie qui ont apporté leur concours lors de l'accident survenu sur la route transcanadienne, le 29 septembre 1983.

Rappelons que ce malencontreux accident routier avait impliqué 13 véhicules, dont 4 camions-citernes, causant

ainsi la mort de 5 personnes. La municipalité de Sainte-Madeleine avait alors requis l'aide des services d'incendie des corporations municipales avoisinantes pour tenter de circonscrire l'incendie provoqué par l'explosion des camions-remorques. Devant l'ampleur de l'accident, le gouvernement a jugé opportun d'établir un programme d'assistance financière à l'égard de Sainte-Madeleine et a mandaté le Bureau de la protection civile du Québec à titre d'administrateur de ce programme.

La fondation du Diocèse

C'est le temps de la campagne de financement !

par Claude Beauregard

Les mois de mai et juin constituent une étape bien importante pour la fondation du Diocèse de Saint-Hyacinthe. En effet, c'est le temps de la campagne de souscription de cet organisme, et l'objectif visé cette année est de 150 000 \$.

En plus, les Chevaliers de Colomb et les Filles d'Isabelle ont décidé de donner un coup de main à cette bonne cause en se chargeant d'ammasser l'argent pour la fondation. On retrouve comme président local de la campagne Jean Caillier, tandis que Roger Duceppe est, pour sa part, le président d'honneur.

Selon Mgr Louis Langevin, qui était présent à cette conférence de presse, la fondation du Diocèse représente beaucoup d'avantages. Entre autres, "elle fait penser que le Diocèse a un travail d'évangélisation à faire dans les paroisses. Ce travail est important, sinon la raison d'être de notre Diocèse n'a plus de sens".

La fondation du Diocèse regroupe les 12 services offerts par la maison de la rue Girouard. "Cet argent sert à payer tout les gens plus spécialisés qui travaillent à l'intérieur de ses services", explique l'évêque du Diocèse. Les cours de préparation au mariage, pour ne nommer qu'un seul exemple, sont offerts grâce aux argent recueillis par cet organisme.

L'argent perçu par la fondation ne sera pas utilisé comme tel par l'évêché.

En fait, il s'ajoutera aux quelques 850 000 \$ déjà recueillis par les années passées; avec les dons de cette année, on espère atteindre le million. Par la suite, seulement les intérêts de cet argent serviront à défrayer les coûts des services diocésains. "Il faut comprendre que nous ne voulons pas taxer plus les paroisses et que nous n'avons pas l'intention de dépasser le montant d'un million \$", explique Mgr Langevin.

Il est donc toujours possible d'envoyer ses dons à l'évêché ou encore aux bureaux des Chevaliers de Colomb. Aussi, les Filles d'Isabelle ont constitué

un comité de téléphonistes qui se chargeront eux aussi d'ammasser les argent nécessaires pour atteindre cet objectif.

Le Diocèse de Saint-Hyacinthe est le quatrième en importance dans tout le Québec et est aussi un des plus vieux, fonctionnant maintenant depuis 132 ans. Il faut aussi noter que la campagne part sur un bon pied : lors de la conférence de presse 30 000 \$ étaient déjà reçus, dons de deux communautés religieuses de la ville. Souhaitons que cette campagne de souscription continue sur cette bonne note !



Lors de la conférence de presse entourant le lancement de la campagne de souscription de la fondation du Diocèse de Saint-Hyacinthe, on retrouve Guy Langevin, des Chevaliers de Colomb; Mgr Louis Langevin, évêque du Diocèse de Saint-Hyacinthe, et Roger Duceppe, président d'honneur de cette campagne.

Le permis d'entretien des piscines

Le conseiller Morin fait une violente sortie !

par CB

Le dernier conseil municipal aura permis au conseiller Jean-Louis Morin de faire une de ses rares sorties dans le domaine des affaires municipales. L'objet de cet exposé : la décision du conseil d'octroyer la gestion de ses équipements aquatiques à la firme SODEM pour les trois prochaines années.

C'est après que la proposition en ait été faite que le conseiller Morin s'est élevé pour apporter son point de vue. En premier lieu, il a exprimé le fait que le directeur des loisirs, M. Alain Rivard, était en désaccord avec ce projet, d'après un rapport qu'il aurait remis à la ville au mois de janvier. D'autres

facteurs ont aussi été mentionnés par le conseiller qui en est finalement arrivé à l'idée de laisser à la ville le soin des entretiens de gestion aquatique pour une période d'un an, et cela pour trois raisons principales. Il s'agit de respecter la décision du directeur des loisirs, d'améliorer les services et de cette façon "faire plus confiance à nos jeunes", ainsi que de calculer les coûts réels d'une année d'opération.

"S'il y a lieu, a ajouté le conseiller Morin, nous retournerons en soumission l'an prochain. À ce moment, ce sera une décision beaucoup plus éclairée". Et cela ne serait pas seulement une décision d'économie d'argent : "il n'y a pas que l'argent qui compte dans

la vie" a-t-il conclu.

Cette décision n'a pas ébranlé plus qu'il ne le faut le conseil municipal, qui a par la suite accepté la proposition de laisser les services de gestion d'équipement aquatique à SODEM par 6 voix contre 3. L'association entre la ville et l'entreprise privée va donc continuer. Il faut d'ailleurs souligner que cette association fut qualifiée par le conseiller Claude Marchesault "d'expérience positive".

L'attribution de ce contrat à une firme privée avait soulevé une certaine controverse il y a de cela deux ans et le contrat de cette firme se terminait au cours des prochaines semaines.

Un conseil... achetez avant le 15 juillet 84

pour bénéficier des subventions municipale et provinciale avec un taux garanti de 9 1/2 % pour 3 ans.

Bientôt Phase IV



OUVERT AUX VISITEURS sur rendez-vous

Réservez dès maintenant votre condominium, en plus de la piscine et du garage chauffé, il nous fera plaisir sur demande de vous fournir toutes les caractéristiques de nos condominiums.

La Réserve Tél.: 773-8358

Admissibles aux subventions municipale et provinciale, en plus d'un taux garanti à 9 1/2 % pour 3 ans



Les Constructions

ROBIN Inc.

2200, rue Carillon, Saint-Hyacinthe

Pour informations, tél.: 773-8358

Projet d'habitation PLACE LÉON-PRATTE

42 semi-détachés d'architecture moderne

344\$ par mois

capital et intérêts inclus avec un comptant de 8 400\$

admissible aux subventions municipale et provinciale et taux garanti 9 1/2 % pendant 3 ans



Maison modèle à visiter
Dimanche le 13 mai
de 14h à 16h au 3240, ave Pratte

Pour un prix modique, vous pourriez être situé près de tous les services

POUR LE PLACEMENT

De vos prochaines échéances et présentes disponibilités

**NOUS POUVONS VOUS OFFRIR
OBLIGATIONS DIVERSES**

INTÉRÊT SEMI-ANNUEL

11% à 14%

SELON TERME D'ÉCHÉANCE DE 1 À 10 ANS

CERTIFICATS GARANTIS

ANNUEL - SEMI - COMPOSÉ

11% à 13%

SELON TERME D'ÉCHÉANCE DE 1 À 5 ANS

(Institutions Membres de la Société d'Assurance-dépôt du Canada et inscrites à la Régie de l'Assurance Dépôt du Québec)

Nous vous invitons à nous rendre visite. Nous pourrions alors vous fournir tous les renseignements désirés et aussi lors d'un appel téléphonique à nos frais

ÉGALEMENT

Commandes de Bourses exécutées sur tous les marchés
À VOTRE SERVICE DEPUIS 1931

RENÉ DESJARDINS

HÉLÈNE VIENS

1600 ouest, rue Girouard, Saint-Hyacinthe 774-5316-17

Représentants de

GEOFFRION, LECLERC INC.,

Membres de l'Association Canadienne des Courtiers en Valeurs et des Bourses de Montréal, Toronto et Vancouver.

éditorial

Un moment de répit

Ainsi, le changement de titulaire à l'Éducation aura apporté le résultat escompté et c'est un véritable moment de répit que vient d'annoncer le ministre Bérubé en proposant un moratoire d'un an sur la tâche des enseignants et le report de la Loi 40 sur la réforme scolaire.

Il n'est pas impossible que cette "sagesse" soudaine ait une certaine saveur électoraliste. Mais à quoi bon vouloir jouer à l'autruche ! C'est justement pour éviter une situation du genre que certains demandent que la date du scrutin soit fixe et déterminée à l'avance. Tant et aussi longtemps que ce n'est pas chose faite, aussi bien vivre avec le système.

Entre-temps, il faudrait profiter de ce moment de répit assez inattendu, malgré tout, pour faire le point. En éducation comme en affaires sociales ou en santé, l'impasse est désespérante et les solu-

tions pratiques semblent inexistantes.

Le gouvernement avait demandé que les décrets soient mis en application pour les évaluer. Voilà une chose qui est faite et qui, de façon assez générale, ne donne pas satisfaction. Il est trop facile de penser que les professeurs se conditionnent à ces charges nouvelles et craquent. Il faut savoir que parmi eux, ce sont souvent maintenant les meilleurs qui plient sous les coups répétés de cette nouvelle façon de faire.

Il serait essentiel d'admettre en partant la bonne foi de ceux qui, au cours de la dernière année, ont tenté honnêtement de vivre avec le système et d'en tirer le meilleur. La position du Conseil supérieur de l'éducation devrait contribuer à convaincre les sceptiques sur ce point. Ce nouveau système est pratiquement invivable.

Il y aurait moyen peut-être de l'améliorer et de le rendre potable, mais pour cela, il faudrait trouver des fonds nouveaux que le gouvernement et la collectivité ne peuvent plus fournir.

Comme dans les affaires sociales, le cul-de-sac semble inévitable tant et aussi longtemps qu'on continuera d'évoluer dans un système qui ne tient pas compte de la réalité. Certains soutiennent que les ressources financières sont là mais qu'elles sont mal utilisées. Comment ? En contribuant à mettre en place d'énormes machines administratives qui absorbent de plus en plus de ressources.

Il faudrait absolument amorcer une démarche qui fasse en sorte que ces ressources reviennent vers leurs véritables destinataires, à savoir les élèves et leur encadrement direct et immédiat. Cela

peut sembler théorique et irréaliste mais c'est le seul moyen de savoir réellement si oui ou non, les ressources disponibles sont suffisantes.

Le projet éducatif est en constante évolution, mais force est d'admettre, à la lumière des résultats obtenus depuis la dernière année, qu'il est devenu négatif au point de miner les énergies les meilleures du système et cela, nul ne peut permettre qu'il en soit ainsi pour que la société québécoise continue son progrès.

Entre ces extrêmes qui semblent des absolus, est-il possible de trouver le vrai chemin ? Pour ce faire, il faudra profiter de ce répit pour poser les vraies questions en éducation et non protéger un système.

Pierre Bornais

COMMENTAIRES

En marge du sport, entre deux parties

Le temps est au beau fixe, et les esprits semblent calmés. Et pour cause : après l'élimination surprenante des Nordiques, ce fut celle plus lente mais inévitable des Canadiens. J'emploie sciemment le pluriel pour désigner cette équipe qui ne représente pas à elle seule le Canadien.

Je suis sûr, et je le dis "tout de go" avant d'aller plus loin, que cette première phrase en fera rugir plusieurs, surtout évidemment des partisans des Habitants (puisque'il faut bien les appeler par leur vrai nom).

Il y a pourtant du ménage à faire dans ce sport; et cela en est un vrai, un vrai ménage de printemps, puisque c'est justement la saison pour le faire !

Sans être un expert du sport, et j'en entends plus d'un lâcher un soupir de satisfaction, quand ce n'est un geste de désapprobation totale contre un autre ignare qui ne se mêle pas de ses affaires, je

dois avoir pour ma défense que je m'en prendrai pas aux aspects techniques du jeu, ni aux stratégies ni aux stratégies qui ne fonctionnent pas toujours.

Jamais je n'oserais, non plus, attaquer des individus, joueurs ou entraîneurs, qui n'auraient pas fait leur job correctement, les uns incitant à l'intimidation, les autres à la bataille, etc.

J'en veux à l'hymne national (et souvent deux quand c'est une équipe du Sud qui rencontre une équipe canadienne) que l'on retrouve en début de chaque confrontation.

Certains sourient encore de la piètre performance d'exécution musicale que certains groupes ont tenu en début de rencontres opposant les Canadiens et les Nordiques. Ce n'est pas les téléspectateurs qui manquaient à ces occasions.

Mais pourquoi rire de ces incidents, surtout lorsqu'il s'agit

de son hymne national ? Sans doute parce qu'on le sert à toutes les sauces, et qu'on ne lui réserve plus la place qu'il est en mesure et en droit d'occuper.

D'ailleurs à quoi peut bien rimer l'exécution du chant national avant une partie d'hockey ? À réveiller la foule, à réchauffer le sang patriotique, à stimuler les joueurs, à développer l'esprit de chauvinisme ou à faire vivre des artistes ?

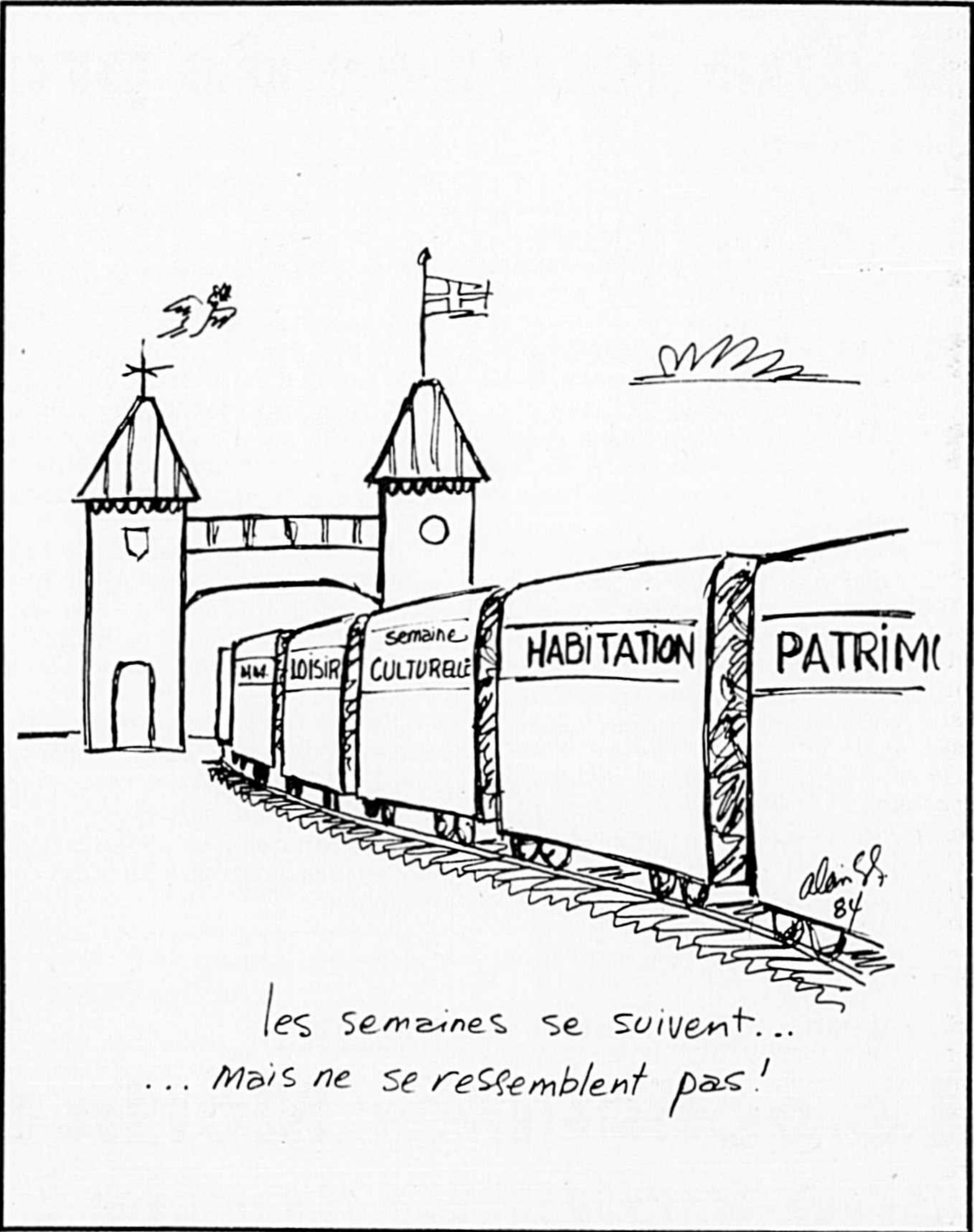
Si la réponse n'est pas dans l'une ou l'autre de ces raisons, c'est qu'elle est ailleurs. Voilà une lapalissade ! Mais où alors ?

Il semble d'après les grands penseurs qui se sont penchés sur le phénomène du sport, que cette activité doit se dégager du terre-à-terre, s'éloigner de la simple lutte opposant des joueurs et des équipes, pour atteindre le geste gratuit, la plus pure participation où le

jeu n'est qu'un juste prétexte pour se surpasser. Cette activité ne se rattache ni dans le temps, ni dans l'espace; elle fait fi et des frontières et des pays, pour se situer quelque part où règne le plaisir et de gagner et de perdre aussi.

Mais il y a pire encore, quand on pense que de semaine en semaine, de partie en partie, à toutes les fois qu'une joute se dispute au Forum, il n'est pas permis aux spectateurs d'entendre une seule fois l'hymne national en français au complet. Qu'au nom du bilinguisme on veuille tenir compte des deux langues "officielles", d'accord; mais qu'on utilise alors le principe de l'alternance; nos enfants pourront au moins apprendre sans effort le chant qui les identifie, dans sa version complète. Voilà où peut conduire la bêtise humaine !

Vianney Théberge



lettres OUVERTES

Le Club Richelieu de Saint-Hyacinthe vous remercie

Le Club Richelieu de Saint-Hyacinthe, par la présente, adresse ses plus chaleureux remerciements, à la population, aux industries et aux commerces, qui nous ont appuyés lors de notre campagne de souscription du mois de mars dernier, couronnée par le retentissant succès du Télé-Radiothon du 23 mars. Grâce à la générosité des résidents du grand Saint-Hyacinthe, de même que des paroisses environnantes, plus de 24 000 \$ ont été amassés.

Le chat est vraiment sorti du sac le mercredi 25 avril dernier lors de l'assemblée de la MRC d'Acton. En effet, lors d'un débat houleux au sujet du détachement de nos municipalités "dissidentes", un maire "non-dissident" lança sans vergogne au beau milieu du débat que tout ce qui intéressait la MRC d'Acton en fin de compte, c'était la contribution financière (quote-parts) que les municipalités "dissidentes" versaient à la MRC et que sans cet apport financier, la MRC d'Acton ne serait pas viable financièrement. Il s'agit là d'une insulte faite à tous les contribuables de Saint-Liboire, Sainte-Hélène et Saint-Valérien. Nous nous doutions depuis longtemps que notre incapacité de se détacher de la MRC

Voici les résultats obtenus dans chacune des localités que nous rejoignons :

Saint-Hyacinthe 18 826 \$
Saint-Denis 855 \$
Saint-Pie 755 \$
Sainte-Rosalie 389 \$
Saint-Liboire 441 \$
Acton Vale 317 \$

d'Acton cachait quelque chose du genre; maintenant, nous sommes fixés puisque nous en avons eu la confirmation de la bouche d'un maire "non-dissident" que tout ce qui intéressait la MRC d'Acton, c'était l'argent de nos municipalités, rien d'autre. Eh bien, nous tenons à aviser ce maire ainsi que la MRC d'Acton au complet que nos municipalités ne seront pas tenues en otage pour assurer la survie financière de cette MRC ! L'appartenance ne se mesure pas pour "une poignée de dollars" !

Jean-Guy Francoeur, président
Comité de Citoyens de Saint-Liboire

Saint-Damase 313 \$
Saint-Dominique 296 \$
Sainte-Madeleine 296 \$
Saint-Simon 218 \$
Saint-Barnabé 202 \$
La Présentation 130 \$
Saint-Valérien 120 \$
Saint-Thomas 90 \$
Saint-Hughes 87 \$
Upton 83 \$
Saint-Jude et
Saint-Bernard 60 \$
Sainte-Hélène 46 \$

Nous sommes très reconnaissants, pour tant de générosité, et soyez assurés que les bénéficiaires de nos oeuvres, principalement le Camp Richelieu de la Pointe-aux-Fourches à Saint-Damase, sauront apprécier le bonheur que vous leur procurez. Nous comptons sur vous tous et, si par hasard, un solliciteur ne vous a pas rejoint, vous pouvez toujours faire parvenir votre don à : La Banque Royale au 1205, rue Des Cascades, Saint-Hyacinthe.

Merci et à l'an prochain !
Le Club Richelieu de Saint-Hyacinthe.
Raymond Leclerc, secrétaire.

Le Patro 6/12 ans ?

Le Patro, si ma mémoire est exacte, c'était un centre de loisirs spécialisé avec un je ne sais quoi de plus : un esprit de camaraderie, de famille, un esprit de Patro...

C'était l'endroit où les jeunes pouvaient pratiquer presque tous les sports, intérieurs comme extérieurs, où ils s'intégraient à un milieu de vie, à une grande famille : de la section des petits à celle des adultes. Le Patro c'était cela et plus encore; il faut l'avoir vécu pour le comprendre.

Lorsqu'on en parle, on s'aperçoit que le Patro n'a jamais complètement disparu du coeur des Maskoutains même si la maison de la rue Girouard n'existe plus. C'est tellement vrai qu'à l'initiative des Frères Maristes et d'un groupe d'Anciens, le Patro revit depuis trois ans, dans les locaux de la rue Pratte (près du Séminaire) et l'Association des Anciens est maintenant forte de trois cents membres.

Le Patro 6-12 : c'est la ré-ouverture de la section des petits de 6 à 12 ans.

En effet, le Patro va de nouveau recevoir des jeunes cet été; ceux-ci bénéficieront de la même chance qu'ont eu leurs parents : ils pourront se développer dans un cadre sain, dans un climat empreint d'amitié et de camaraderie où ils se sentiront embarqués, membres actifs. Le comité des jeunes a prévu une période privilégiée pour les inscriptions débutant avec les journées Portes Ouvertes des 15 et 16 juin. Cependant, vous pouvez toujours nous rejoindre au Patro (1905, ave Pratte), tél. : 774-4916

le courrier DE SAINT-HYACINTHE

FONDÉ EN 1853

Hebdomadaire imprimé et publié à Saint-Hyacinthe le mercredi matin de chaque semaine par Le CIE d'Imprimerie et de Comptabilité de Saint-Hyacinthe Ltée, sise au 655 de la rue Sainte-Anne, à Saint-Hyacinthe, C.P. 340, J2S 5G4.



Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec (c) 239971

Abonnement: Camelot: 50¢ la semaine - 25\$ par année.
Poste: Au Canada 25\$ par année
aux États-Unis 50\$ par année

Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 0418

Toute reproduction des annonces ou informations est interdite.

Président: Denis Chartier
Directeur et rédacteur en chef: Pierre Bornais

Journalistes: Vianney Théberge, Claude Beaugard,
Marc Bouchard (secrétaire à la rédaction)
J.-Marie Fontaine (sport) Louis Norris (sp. sports)

Collaborateurs: Juliette Lassonde (recettes)
Gabriel Meunier (Acton Vale)
Anita D. Paquette Saint-Césaire (469-2841)
Rougemont - Marieville

Photographe: Raymond Bélanger
Directeur de la publicité: Réal Brodeur
Publicitaires: Paul Paradis, Norbert St-Martin, Gérard Leblanc
Graphiste: Guillaume Bédard
Directeur du tirage: Luc Sylvestre

N.D.L.R.:

Le Courrier publie avec plaisir les opinions de ses lecteurs sur des sujets d'intérêt général, en accordant cependant une attention spéciale aux questions locales et régionales. Chaque lettre doit être signée de la main de son auteur qui en assume alors l'entière responsabilité. L'auteur doit aussi donner les informations relatives à son nom au complet, adresse et numéro de téléphone afin de faciliter toute communication si nécessaire. Le Courrier se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible. Faire parvenir toute correspondance à: Lettres ouvertes, C.P. 340, Saint-Hyacinthe, J2S 5G4.

Conclusions du Conseil de presse du Québec

N.d.l.r.: Le Conseil de presse du Québec vient de faire connaître son avis à la suite d'une plainte portée devant cet organisme par quatre ex-journalistes du Courrier et découlant d'événements qui se déroulèrent dans la semaine du 28 novembre 1983, nommément la publication de certaines photos, la démission des journalistes et la campagne de boycottage préconisée par ces derniers ainsi que l'attitude de réserve adoptée par le journal.

Comme toujours en pareil cas, le Conseil de presse a demandé à chacune des parties de faire valoir ses arguments avant de donner son avis. La procédure en pareil cas permet au plaignant de répondre aux arguments du mis en cause avant que tous ces éléments soient pris en compte.

La lettre du Conseil de presse se divise en deux parties : la première est un résumé des positions du plaignant et du mis en cause comme le Conseil de presse les a perçues; la deuxième comprend le ou les avis du Conseil sur la plainte formulée. C'est cette deuxième partie qui constitue réellement l'apport du Conseil dans le litige. Les lecteurs trouveront ci-après, intégralement, cette deuxième partie.

Une deuxième plainte devant le Conseil de presse présentée par le conseil d'administration des pavillons Bois-Joly et portant sur le même sujet (publication de photos) a reçu un avis identique du Conseil en ce qui a trait à la publication desdites photos.

"...Après étude de ce dossier, le Conseil en est arrivé aux conclusions suivantes :

Le Conseil estime que votre journal n'aurait pas dû publier les photos en question qui permettent, à l'aide des textes consacrés au drame, d'identifier les personnes mineures qui s'y trouvent. Même en l'absence de dispositions légales l'interdisant, la presse devrait s'abstenir d'elle-même de publier quoi que ce soit qui puisse permettre l'identification de personnes mineures victimes, accusées ou témoins de drames

Conseil de presse :

Le boycottage est désapprouvé même si les photos n'auraient pas dû être publiées

par PB

Selon le Conseil de presse, un désaccord, de quelque nature que ce soit, ne justifie pas qu'on s'en remette à des méthodes comme le boycottage d'un journal et c'est la raison pour laquelle il désapprouve... l'appel au boycottage contre le journal en rappelant qu'il s'agit là de méthodes susceptibles de porter atteinte à la liberté de presse et au droit à l'information. Et cela même si le Conseil estime que Le Courrier n'aurait pas dû publier des photos... qui permettent, à l'aide des textes consacrés au drame, d'identifier les personnes mineures qui s'y trouvent.

Selon le Conseil, nul ne peut en effet dicter à la presse le contenu de l'information ni la façon de la traiter sans s'exposer à faire de la censure ou à vouloir l'orienter à sa façon ou suivant ses intérêts.

Au chapitre de la publication de photos, le Conseil estime que la presse devrait s'abstenir de publier quoi que ce soit qui puisse permettre l'identification de personnes mineures ou même

indépendamment de l'âge des personnes en cas de crimes sexuels. À noter toutefois que c'est exactement le même texte qui a été utilisé par le Conseil de presse pour répondre à une deuxième plainte portée sur le sujet par le conseil d'administration des pavillons Bois-Joly et qui englobait du même coup Le journal de Montréal et Photo-Police.

D'un autre côté, le grief accusant le journal d'avoir manqué de rigueur n'a pas été retenu même si le Conseil est d'avis que le journal aurait dû informer la population sur la controverse publique suscitée par les événements du mois de novembre 1983.

Enfin, le Conseil qui reconnaît que les relations de travail ne sont pas de sa compétence, regrette que les parties en cause n'aient pu en arriver à une entente sur le principe d'éthique soulevé dans ce cas.

Dans un communiqué sur le sujet, M. Paul-Henri Frenière estime que le Conseil a émis un "double blâme" à l'endroit du Courrier. Mais en ce qui a trait à la désapprobation du boycottage

humains ou d'actes criminels afin de ne pas compromettre leurs chances de réhabilitation sociale ou familiale.

Indépendamment même de l'âge des personnes, la presse devrait éviter d'exploiter les crimes sexuels et d'en identifier les victimes pour épargner justement à ces dernières, en plus des traumatismes qu'elles subissent déjà, les vicissitudes de la notoriété publique.

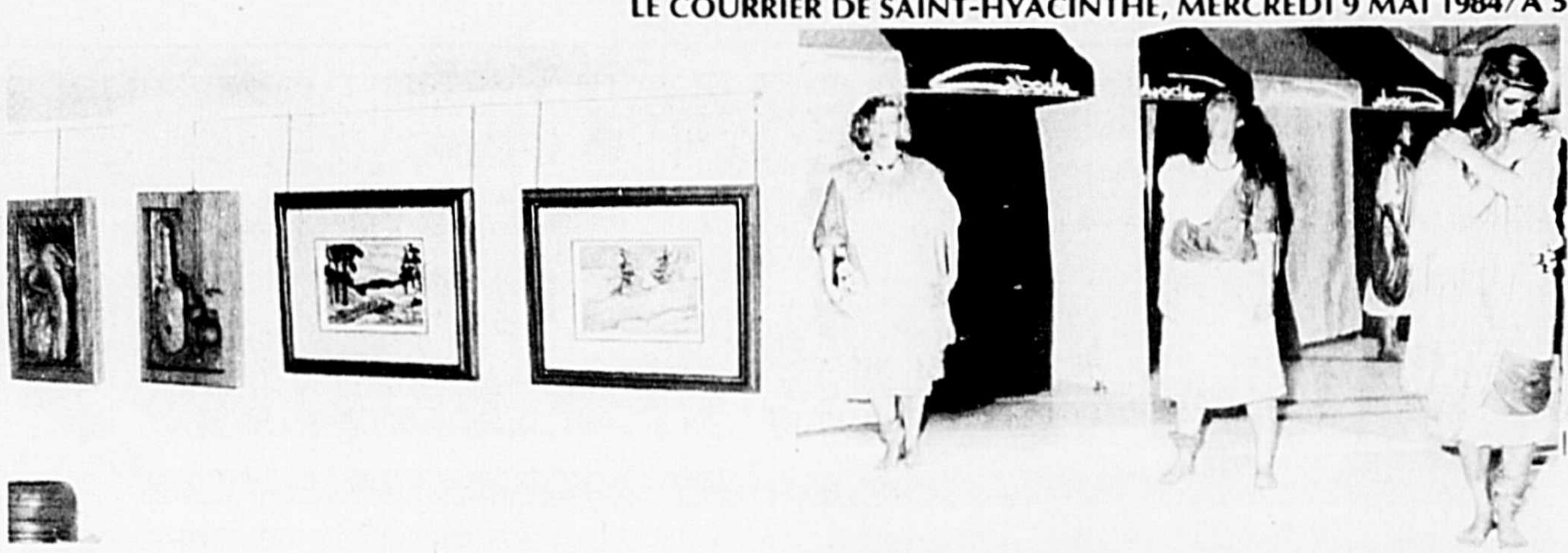
Par ailleurs, bien que le choix et le traitement de l'information relève du jugement rédactionnel des médias, ceux-ci se doivent d'informer leurs lecteurs sur les événements d'intérêt public, même lorsque de tels événements les concernent directement. Or, en l'instance, le Conseil est d'avis que le journal aurait dû informer la population sur la controverse publique suscitée par la parution du reportage en question.

Le Conseil ne retient toutefois pas le grief vous accusant d'avoir manqué de rigueur, en récrivant la nouvelle en question à partir de l'information que vous déteniez de Photo-Police. À ce qu'il semble, vous n'avez pas rapporté d'informations fausses ou inexacts et nul n'a à contester le choix des sources d'information d'un journaliste.

Le Conseil désapprouve l'appel au boycottage contre votre journal en rappelant qu'il s'agit là de méthodes susceptibles de porter atteinte à la liberté de la presse et au droit à l'information. Ce n'est pas parce qu'on est en désaccord avec la façon dont la presse s'acquiesce de sa tâche qu'on doit s'en remettre à de pareilles méthodes. Nul ne peut en effet dicter à la presse le contenu de l'information ni la façon de la traiter sans s'exposer à faire de la censure ou à vouloir l'orienter à sa façon ou suivant ses intérêts.

Enfin, le Conseil, n'ayant pas compétence en matière de relations de travail dans les entreprises de presse, n'a pas à se prononcer sur la question du congédiement et des démissions qu'a entraînées cette affaire. Il regrette toutefois que les parties en cause n'aient pu en arriver à une entente sur le principe éthique soulevé dans ce cas".

Me Jean Baillargeon,
Le Secrétaire général

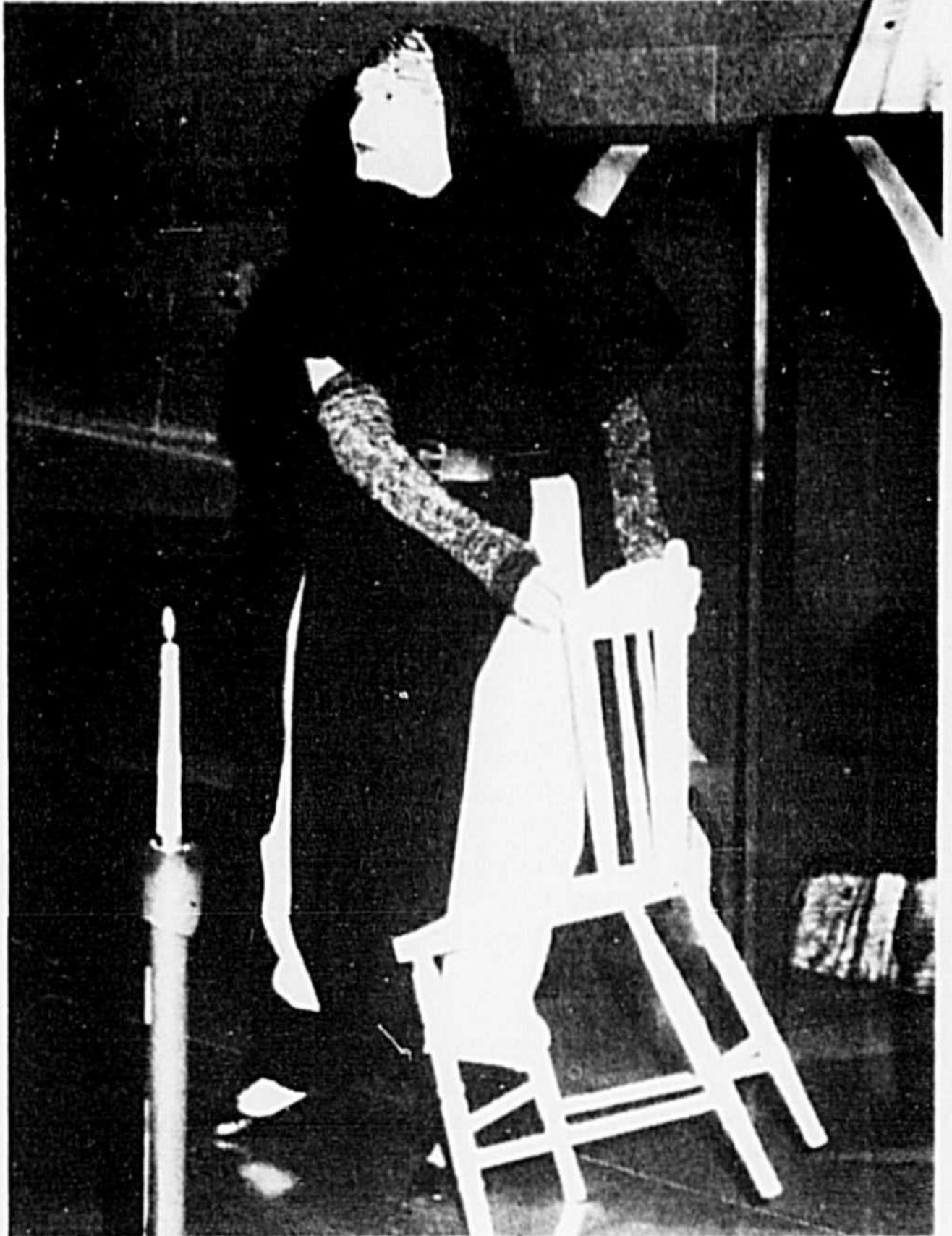


Un coup d'oeil... sur la Quinzaine

par CB

La semaine dernière était une occasion privilégiée de voir plusieurs spectacles et expositions, dans le cadre de la Quinzaine culturelle. Certaines de ces activités se poursuivent au cours des prochains jours (pour savoir à quel moment et à quel endroit, voir autre article sur la Quinzaine) et sont de types bien différents. Voici quelques-unes de ces activités... en photo.

Diverses expositions ont été présentées, comme celle de la Galerie d'art Lenour, qui montre les oeuvres de huit artisans de la région (en haut, à gauche). Le spectacle de mode présenté par la boutique Caboché (en haut, à droite; la photo représente un des moments du spectacle précédent de la boutique) fut probablement un des plus grands succès de la Quinzaine à cause des créations originales de Chantal Gagnon et de la qualité de l'ensemble de la production. La pièce de théâtre "Les maux des mots" écrite et interprétée par Marceline Gonié (à droite) a été aussi un moment réussi. Dans un autre ordre d'idée, les enfants ont eu droit à un après-midi de grande qualité avec la présentation de trois spectacles dans la journée de dimanche (en bas, à gauche). Finalement, il y eut exposition des Jeunes Naturalistes samedi dernier (en bas, à droite).



"Pour se regrouper cela prend et du courage et de la ténacité"

Michel Chartrand

par Vianney Théberge

"Je n'ai pas appris autre chose pour les travailleurs, que pour se regrouper cela prend du courage et de la ténacité."

C'est par ce message simple et clair, que Michel Chartrand, syndicaliste populaire, a débuté son exposé, au cours d'une conférence de presse tenue peu de temps avant la soirée des travailleurs qui a eu lieu vendredi dernier, à l'OTJ Sacré-Coeur, à Saint-Hyacinthe.

Revalorisant les comités d'action, Chartrand incitait ainsi les travailleurs à revenir à la base même du syndicalisme, là où se trouvent sa force et sa vitalité.

Il n'a pas manqué de faire le portrait de la situation non seulement des ouvriers, mais aussi de l'État.

"Le fond du problème reste toujours le même, devait-il poursuivre; ce qu'il faut, c'est mettre de la rationalité dans l'économie et que l'État en soit le promoteur."

Les gouvernements, et il ne se cache pas pour le dire, n'ont jamais rien changé sans avoir été forcé à le faire. D'où l'importance pour les gens de se regrouper selon leurs affinités; toute action part de groupes; c'est cela la démocratie qui se pratique partout dans le monde.

Le message a été bien accueilli des participants, d'autant plus que la conférence de presse se tenait dans les locaux du Carrefour des groupes populaires.

Il est à souligner que le passage de Michel Chartrand dans la ville mas-koutaine, s'inscrivait dans le programme d'animation qu'organisait pour les travailleurs, la "Coalition du premier mai".



Avant de laisser la parole à Michel Chartrand, différents intervenants ont pris la parole. De gauche à droite, on aperçoit Camille Thibodeau, de Catelli; Serge Pelletier, de la C.S.N.; Claude Saint-Georges, de la Coalition du premier mai; Claude Beauregard et Normand Ménard, de l'Abattoir H.-Saint-Jean; et Fernand Grégoire, animateur de la rencontre.



"Le malheur du mouvement syndical, c'est d'avoir perdu ses comités d'action" (Michel Chartrand).

Hommage à Jacques Cartier

"Fêtons avec joie le 450e anniversaire de notre pays".

Afin de sensibiliser davantage nos enfants et adolescents à notre histoire,

la compagnie d'assurance-vie La Survivance a produit une affiche éducative : un portrait-couleur de Jacques Cartier tel qu'imaginé par Daniel Laverdure,

jeune artiste peintre de Saint-Hyacinthe. Cette affiche, sur papier glacé, sera distribuée gratuitement dans toutes les écoles de la province.

Un court texte, brève appréciation de notre pays, a été reproduit en respectant la typographie du français ancien.

Notre langue maternelle a subi des changements majeurs depuis 1534 : cependant, le terme "délectable" reste aussi significatif et le mot "veoir" nous transmet un accent encore présent dans notre langage populaire.

M. Lucien Brosseau, président et directeur général de La Survivance et tous ceux qui participent à cette entreprise d'assurance florissante sont fiers de leur patrimoine culturel et de la richesse de notre histoire. D'ailleurs, La Survivance est l'une des premières sociétés d'assurance vie fondée au Québec. C'est en 1874 que Mgr Louis-Zéphirin Moreau, créa l'Union Saint-Joseph, société d'entraide paroissiale bénévole.

Lors d'une mortalité, les membres de la société fraternelle se cotisaient pour aider les affligés. Lorsque l'initiative a pris une certaine envergure, quelques hommes d'affaires de Saint-Hyacinthe ont fondé en 1938, La Survivance, compagnie mutuelle d'assurance vie, qui était une transformation de l'Union Saint-Joseph. "Cette mutuelle" atteint cette année un actif de 50 millions de dollars et un milliard d'assurance en vigueur. Elle protège près de 300 000 assurés.

La Survivance, comme notre pays, a "le vent dans les voiles" et a décidé "avec joie" d'approuver l'audace et le courage de Jacques Cartier. Revaloriser l'enseignement de l'histoire et redonner à nos enfants la fierté de leurs origines sont les objectifs que cette entreprise d'assurance vie dynamique désire poursuivre.



EN DIRECT DU CÉGEP

Option théâtre production :

Quand les magiciens sortent de l'ombre...

par Nathalie Boisvert

Le jeudi 26 avril dernier, les étudiants de 2e année en production présentaient un spectacle pour le moins inhabituel : "L'Avant-goût".

La représentation débuta comme suit. Toutes lumières allumées, le comédien François Langlois se précipita sur la scène vide de tout décor. En quelques mots, il expliqua à l'auditoire étonné que les acteurs, pour une fois, serviront d'accessoires à ceux qui travaillent dans l'ombre.

On eut alors droit à un surprenant spectacle où décors, son, éclairages et effets spéciaux rivalisèrent d'excellence et d'originalité. Bref, ce fut un succès.

On n'a pu que constater à quel point les gens de l'option théâtre production forment une équipe dynamique, avant-gardiste et pleine d'initiative.

Le cours de production offert à Saint-Hyacinthe est très exigeant. La grille horaire, pour ces étudiants, compte 35 heures de cours par semaine... Ce qui n'inclut pas les longues heures de travail à la maison et aux

ateliers. De plus, la formation qu'on y donne est polyvalente, englobant tous les secteurs du spectacle. Qu'il soit question de dessin artistique ou de technique d'éclairage, l'étudiant doit être en mesure de s'adapter.

On note beaucoup d'abandons dans ce secteur. Les chiffres sont significatifs. La première année de production compte 22 étudiants, la deuxième 14 et les finissants de 3e année sont au nombre de 5. Mais ceux qui restent sont vraiment passionnés pour leurs cours et leur futur métier. Selon Paul Morin, responsable de l'option théâtre, le travail ardu ou les horaires exigeants ne sont pas vraiment la cause de ces nombreux départs. "Plus souvent qu'autrement, les gens quittent le cours parce que celui-ci ne correspond pas à ce qu'ils imaginaient", dit-il. C'est d'ailleurs l'une des choses sur laquelle on se base pour sélectionner les candidats pour le cours de production : leurs attentes.

Cette année, on sent chez les étudiants en production un désir de sortir des coulisses de l'option théâtre. Moni-

que Corbeil, étudiante dans ce domaine depuis 2 ans, a travaillé fort pour mener à bien "L'Avant-goût". "En deuxième année, nous formons une équipe très motivée. Nous avons pris comme défi de réaliser des projets malgré les longues heures de cours". En effet, depuis quelques temps, on voit les étudiants en production s'impliquer davantage dans la vie sociale du Cégep. Ce sont eux, notamment, qui réalisent décors et éclairages à la ligue d'improvisation. Bientôt, on aura l'occasion de voir une exposition où les réalisations faites pendant l'année seront ouvertes au public. Le spectacle "L'Avant-goût" était un peu le prélude de cette exposition qui aura lieu du 12 au 21 mai à la salle l'Évasion. Toutes ces grandes et moins grandes réalisations ne sont pas sans but. Comme le faisait remarquer Lucie Langlois, déléguée à l'AECSH pour la concentration théâtre : "Réaliser des projets est primordial, puisque c'est cela qui nous permet d'acquérir une formation pratique. Nous pensons que c'est la meilleure façon d'apprendre". Dans le cadre du cours, ce n'est

qu'en 3e année que les étudiants montent leur premier "vrai" spectacle.

Quand on est en formation, tout n'est pas toujours rose. Pour des gens au tempérament d'artiste, créer des oeuvres dans le contexte d'un cours et d'un budget n'est pas nécessairement drôle. Monique Corbeil confie : "On doit souvent restreindre nos idées à la mesure de la réalité scolaire. C'est parfois frustrant". Paul Morin, qui exerce un contrôle sur le budget de l'option théâtre, est bien conscient de ce fait. "Je ne peux cacher que je dois parfois ramener les étudiants sur terre. On ne peut satisfaire les caprices de chacun".

Il y a bien sûr d'autres détails qui agacent un peu ces artistes. Entre autres, leur espace de travail, restreint au plateau de la salle Léon-Ringuet, à une classe et à 2 ateliers.

Mais malgré tout, les étudiants en production semblent assez satisfaits de leur sort... À en juger par le vent d'optimisme qui souffle sur leurs ateliers, celui-ci ne peut que s'améliorer.



Les étudiants se prononcent par voie de référendum

par Max Corbeil

Lors de l'assemblée du 30 avril au cégep de Saint-Hyacinthe, les quelque 400 étudiants réunis en assemblée ont voté la tenue d'un référendum pour le jeudi 3 mai. Et ce n'est certes pas pour appuyer les thèses indépendantistes du Québec qu'il eut lieu ce référendum, mais pour mieux démontrer l'appui massif des étudiants contre la loi 32 (accréditation des associations étudiantes), le REC (règlement des études collégiales) et l'actuel régime des prêts et bourses.

Les étudiants ont voté à 85% contre la loi 32, 80% contre le REC et 87% contre l'actuel régime de prêts et bourses. Cependant, il est bon de noter que l'ensemble des voteurs au référendum

ne représentait qu'une minorité, soit 406 voteurs sur environ 2 250 étudiants.

Pourtant, tous avaient été invités à mieux définir le mandat actuel de l'ANEQ (Association Nationale des Étudiants du Québec) contre les politiques d'éducation restrictives du ministre Bérubé.

Il est à prévoir une grève des étudiants dès la rentrée de 1984 au Cégep de Saint-Hyacinthe. Ce mouvement devrait s'étendre sur une bonne partie de l'ensemble du Québec alors que le ministre Bérubé aura à faire face aux professeurs, qui s'élèvent contre l'augmentation de la tâche imposée par le gouvernement, et aux milliers d'étudiants qui eux, sont préoccupés par les perspectives d'avenir qu'on leur réserve.



Dernière assemblée étudiante : le calme avant la tempête (photo Marc Veilleux).

Quinzaine culturelle

Le calendrier de la deuxième semaine

par Claude Beauregard

Les activités de la Quinzaine culturelle se poursuivent au cours de la semaine, et de nombreux événements d'importance auront lieu encore lors des prochains jours. Que ce soit au niveau du théâtre, de la musique ou des expositions, les derniers moments de cette Quinzaine ne devraient décevoir personne.

Mercredi et jeudi

"Le théâtre à tout l'monde" présente au cours de la soirée de mercredi sa deuxième et dernière représentation de la pièce "Calépin bleu". Cette pièce, dont la mise en scène fut assurée par Monique Leblanc, mise plutôt sur l'humour. Le thème de l'amour y sera abordé sous tous ces angles...

Cette troupe de théâtre amateur de Saint-Hyacinthe qui a fait ses preuves au cours des dernières années présente ce spectacle au Haut Clocher à 20 h 30 (prix d'entrée : 5,00 \$).

Le lendemain, c'est-à-dire le jeudi 10 mai, ce sera au tour de l'orchestre de l'école de musique Victor Martin à présenter un spectacle à la Salle des Arts de l'Hôtel de ville de Saint-Hyacinthe. Le tout commencera à 19 h 30.

Vendredi et Samedi

Les deux dernières journées de la

Quinzaine culturelle mettront en vedette la pièce dramatique de Marceline Gonin, "Les maux des mots". Ce spectacle qui est aussi présenté à la Salle des Arts à 20 h 30, en sera à sa deuxième fin de semaine de présentation.

Exposition des artisans

Il sera aussi possible de voir les réalisations de plusieurs artisans régionaux lors des 10, 11 et 12 mai prochains. Ayant lieu au Centre culturel, cette exposition vise à regrouper les travaux d'un bon nombre de ces artistes de la région et cela dans des domaines aussi différents que la sculpture, le tissage, la haute-lisse, le dessin, la dentelle, la peinture sur soie, la céramique et la peinture.

Il ne faut pas oublier que les oeuvres d'autres artistes seront exposées à l'acaduc alors que d'autres expositions ont eu lieu pendant toute la durée de cette Quinzaine. Les travaux de huit artistes sont présentés à la Galerie d'art Lenour. D'autres endroits, comme le Palais de Justice, la bibliothèque T.A. Saint-Germain, le Baluchon et autres ont présenté des expositions pendant toute la période de la Quinzaine. Pendant ce temps, plusieurs restaurants de la ville ont aussi préparé des menus spéciaux pour ces quinze jours d'activités.

Cégep :

Future mine d'art ?

par Max Corbeil

Parmi certains projets en coulisses, le Cégep de Saint-Hyacinthe pourrait se doter d'une galerie d'exposition d'art, dès l'an prochain. Une idée mise de l'avant par Pierre Rodrigue (activité socio-culturelle), épaulé par Francine Girard (professeur d'histoire de l'art) et de Jacques Lefebvre (coordonnateur des médias).

"Il est temps que notre ville possède son centre culturel, agréé par le ministère des Affaires culturelles, capable de présenter de bonnes collections à la population environnante", ajoute avec persuasion M. Pierre Rodrigue. Parallèlement à ce projet, M. Jacques Berthiaume, régisseur socio-culturel de la ville de Saint-Hyacinthe, de concert avec la Société d'Histoire régionale (dont le siège social est à Saint-Hyacinthe), avait déposé à l'Hôtel de ville un

projet similaire consistant à se servir de l'ancienne usine de filtration de l'eau pour en faire un musée du patrimoine régional.

Mais depuis un an et demi, les autorités municipales n'ont manifesté d'aucune manière un intérêt face à ce projet. À moins de changements majeurs, il semble bien que le Cégep lui, ait manifesté beaucoup plus d'intérêt, au point même que déjà, l'intéressante galerie d'art nationale ainsi plusieurs artistes et organismes locaux seraient prêts à s'impliquer dans ce projet.

Il ne reste au comité du Cégep qui travaille là-dessus, qu'à persuader l'administration du collège de la valeur de cette initiative et d'obtenir des fonds nécessaires pour l'aménagement d'une galerie qui, après tout, serait à la portée de la main. "Et ce ne sont pas les ressources qui manquent", termine M. Rodrigue.



Selon M. Pierre Rodrigue, il serait possible d'aménager dans la vaste bibliothèque du Cégep, un espace pour une galerie d'art et à peu de frais.

Un maskoutain voguera vers Saint-Malo

par Marc Bouchard

Dans le cadre des festivités du 450e anniversaire de l'arrivée de Jacques Cartier au Canada, le ministère de l'Éducation du Québec, en collaboration avec le commissariat général des Fêtes Québec 1984, a organisé un concours parmi les étudiants de niveau collégial sur le territoire complet de la province de Québec.

Un maskoutain, Daniel Dufault, s'est classé parmi les 30 gagnants provinciaux de ce concours qui portait sur un thème pour le moins inusité, c'est-à-dire "La conférence de presse de Jacques Cartier à son retour à Saint-Malo après son voyage en Nouvelle-France". Daniel Dufault s'est vu offrir, pour son document de 10 à 12 pages, une place à bord du paquebot Jean-Mermoz qui voguera vers la France et Saint-Malo à compter du 28 mai prochain.

Afin de ne pas favoriser une région particulière, le ministère de l'Éducation avait divisé les 82 collèges du Québec en 5 régions, chacun ayant un nombre fixe de gagnants proportionnellement au nombre de collèges d'enseignement général, publics ou privés, sur son territoire. Dans la région de Montréal, à l'intérieur de laquelle est situé Saint-Hyacinthe, 12 prix ont été attribués, soit près de la moitié.

Daniel Dufault aura l'occasion de visiter Saint-Malo, la Bretagne ainsi que la région parisienne tout au long des 2 semaines que durera son séjour. De plus, le 6 mai dernier avait lieu une journée d'information à Québec pour les 30 gagnants, de même que la veille du départ, où le ministère remettra officiellement les prix aux 30 lauréats. De même, ils seront reçus en grandes pompes à leur arrivée à Saint-Malo et un peu partout sur le parcours.

Félicitations à ce maskoutain et... bon voyage !

Chaque pas, chaque geste, chaque effort

POUR BÂTIR UNE MAJORITÉ

Parti Québécois

Campagne de financement 1984

Pour offrir votre aide ou pour toutes informations : (514) 270-5400 ou sans frais : 1-800-361-6643

La croix de la marche du pardon sera installée

La croix qui a servi à la Marche du Pardon à Saint-Hyacinthe, Vendredi Saint dernier, trouvera une place de choix dans la ville de Saint-Hyacinthe. En effet, la ville de Saint-Hyacinthe a autorisé l'installation de cette croix dans le parc des patriotes, sis entre Bourdages nord, Cherrier et Laframboise, en face de l'Institut Familial.

Les fidèles sont invités à se rendre à une célébration de l'installation de la croix le jeudi 10 mai à 19 h 30. Il y aura une courte célébration de la parole. Une plaque sera fixée à la croix, rappelant le souvenir de la Marche du Pardon à Saint-Hyacinthe, à l'occasion de l'Année du Jubilé de la Rédemption. Bienvenue à tous.



Démonstration de premiers soins

L'Ambulance Saint-Jean, division de Saint-Hyacinthe, fut en mesure d'accueillir de nombreux visiteurs à son kiosque installé aux Galeries Saint-Hyacinthe, du 3 au 5 mai. Sur place, des démonstrations de respiration artificielle et de premiers soins furent au programme. En même temps, les responsables procédaient au recrutement de nouveaux membres. Enfin, ceux et celles qui sont intéressés à suivre un cours de secourisme peuvent appeler Rita Tessier à 793-4435.

Des logements pour groupes spéciaux

Le gouvernement du Canada a accordé son approbation conditionnelle pour la réalisation d'un projet de huit logements pour groupes spéciaux de Saint-Hyacinthe.

Le projet sera administré par la Maison alternative de développement humain Inc., laquelle se propose d'acheter et de remettre en état huit logements pour groupes spéciaux.

Ces logements seront réalisés en vertu du programme de logement sans but lucratif de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, lequel accorde une aide financière pour subventionner les paiements hypothécaires.

La demande finale du groupe devra être conforme aux exigences du programme de logement social du fédéral.

Groupement des associations de personnes handicapées du Richelieu-Yamaska

Des délégués de quelque 13 associations de personnes handicapées de la région Richelieu-Yamaska se sont réunis le samedi 28 avril dernier pour une journée d'étude sur le dossier "Accessibilité". Tenue à la polyvalente Hyacinthe-Delorme à Saint-Hyacinthe, cette journée d'étude a permis de faire le point sur toutes les actions entreprises par les organismes au cours des dernières années.

Les barrières architecturales que rencontrent les personnes handicapées dans leur vie de tous les jours sont des obstacles majeurs à leur intégration sociale et à leur autonomie.

Organisée par le groupement des associations de personnes handicapées du Richelieu-Yamaska (GAPHRY Inc.), cette rencontre se situait dans le cadre d'une tournée de consultation auprès des associations de personnes handicapées à l'échelle provinciale.

Deux animatrices, Mlle Julie-Andrée Michel et Mlle Monique Hort, responsables de la tournée de consultation, ont pu recueillir beaucoup de points qui ont fait l'objet d'un consensus de la part des organismes représentés : la nécessité d'une action provinciale concertée pour favoriser le déblocage du dossier "Accessibilité"; la nécessité de s'associer à d'autres organismes de personnes touchées par ce dossier (personnes âgées, femmes enceintes, gens atteints de maladies chroniques,

etc.); la pertinence de former un comité provincial représentatif de toutes les régions pour étudier le rapport de la tournée de consultation, planifier les futures actions et servir d'interlocuteur entre les diverses associations et le gouver-

nement; la pertinence de sensibiliser architectes, contracteurs, élus municipaux et provinciaux au fait que les barrières architecturales i.e. escaliers, marches, portes étroites, stationnements inadéquats constituent des obstacles majeurs

non seulement pour les personnes en fauteuil roulant mais pour les gens souffrant de maladies chroniques, pour des gens âgés, pour les femmes enceintes, etc.

Les représentants de Sorel, Granby, Saint-

Hyacinthe, Cowansville et Farnham ont donc décidé de reprendre le dossier en main et de travailler avec une nouvelle vigueur pour que l'accessibilité universelle ne devienne pas un rêve mais devienne bientôt une réalité.



RENDEZ-VOUS À LA BONNE ADRESSE

...Choix supérieur
défiant toute
compétition
Une visite vous
convaincra

OUVERT
AU
PUBLIC

LES SERRES
ROSAIRE PION & FILS INC.
PLANTS DE FLEURS

POUR
LA FÊTE
DES
MÈRES

Venez choisir vos
plantes fleuries
à 3 milles de Douville



LE CHOIX :

en vaut le déplacement

LE PRIX :

vous achetez directement
du producteur

LA QUALITÉ :

tous nos produits sont traités
avec soin tous les jours

Dépositaire



GRANDE
NOUVEAUTÉ en 84

La vente d'engrais
insecticides, fongicides
graines à gazon et
assortiment complet de
graines de semence etc



N.B. : Nos annuelles et
plantes vivaces sont
présentement en vente

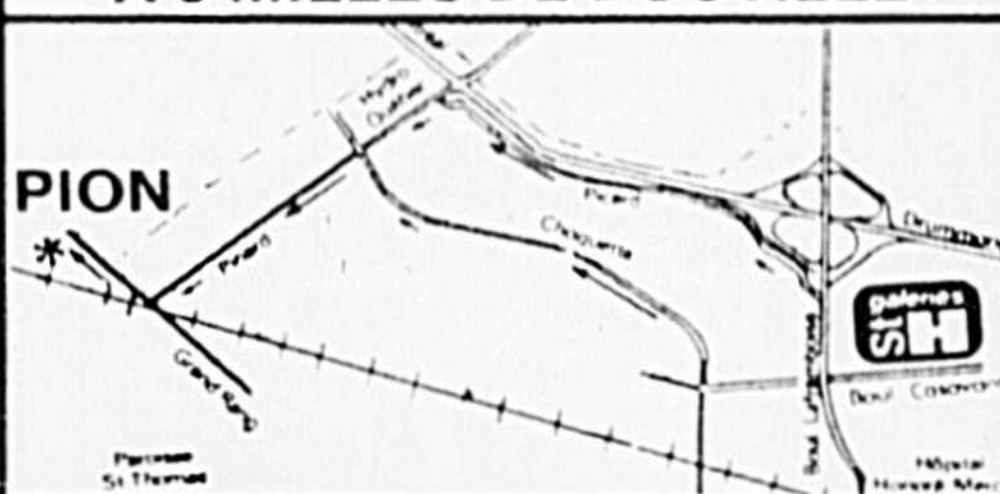
70 000

boîtes de fleurs de
plantes et légumes, fines
herbes et rosiers
et avec une nouveauté
de 250 variétés de
plantes vivaces

10 000

jardinières et corbeils

À 3 MILLES DE DOUVILLE



LES SERRES
ROSAIRE PION & FILS Inc.

171, Grand Rang, Saint-Thomas d'Aquin
Sortie 123, Trans-Canadienne

35 SERRES
OUVERTES
AU PUBLIC
7 jours par
semaine
de 8 heures à
21 heures

Un bal à S.-Hyacinthe

C'est par un événement de marque que la campagne de financement 1984 de la Croix-Rouge section Saint-Hyacinthe débutera ses activités.

L'organisation sectorielle de la Croix-Rouge de Saint-Hyacinthe, sous la présidence de M. Jean-Paul Lambert, finalise les derniers préparatifs de son premier bal annuel.

La présence du lieutenant-gouverneur de la province de Québec à Saint-Hyacinthe sera soulignée par une réception en fin d'après-midi à l'hôtel de ville. Il sera accueilli par le pro-maire M. Claude Marchesseault et signera le livre d'or de la ville.

On ne saurait demander aux gens de la région de contribuer au financement de la Croix-Rouge sans leur faire connaître les différents services offerts par cette dernière ici même au Québec.

Un des plus connus est sans contredit le Service du sang, qui recueille, traite et distribue le sang et ses sous-produits pour tous les hôpitaux de la province, conformément au mandat que lui a confié le gouvernement.

Comme vous le savez, il s'agit là d'un service essentiel, qui permet la survie de milliers de Québécois. C'est pourquoi la Croix-Rouge organise constamment des collectes itinérantes, en plus de maintenir deux centres permanents de donneurs, à Montréal et à Québec. Les donneurs de sang québécois répondent généreusement à l'appel de la Croix-Rouge et lui permettent de recueillir chaque année les 225 000 unités de sang nécessaires.

Sans qu'on s'en rende trop compte, le Service de sécurité aquatique sauve également un grand nombre de vies chaque année; sachiez-vous qu'en fait, le taux de noyade a diminué de moitié au Canada depuis la fondation de ce service en 1945 ? Le succès est énorme surtout si l'on considère que les sports nautiques ont connu une vague de popularité sans précédent au cours des

dernières années. Par ses activités de formation, ses cours et ses démonstrations, le Service de sécurité aquatique vise tous les publics qui ont accès à l'eau : les enfants et les adultes, les plaisanciers, les chasseurs et les pêcheurs, les propriétaires de piscine, etc.

Ses campagnes de sensibilisation éveillent le grand public à la prévention et aux techniques de survie.

La Croix-Rouge offre bien d'autres services, moins connus peut-être mais tout aussi importants. En effet, il coûte bien moins cher de prévenir que de guérir, et c'est vers la prévention que sont axés un grand nombre des programmes. Le Service jeunesse, par exemple, contribue à protéger les enfants de la région grâce à ses dossiers pédagogiques sur l'hygiène et la sécurité. Il offre également aux jeunes des cours de gardiens avertis. Ce service répond aux nombreuses questions des adolescents sur les maladies transmissibles sexuellement, et il les sensibilise à la cause de la paix internationale.

Les Services de santé et action communautaire regroupent des programmes qui s'adressent à des publics variés. Joie et santé, par exemple, aide des millions de Québécois à l'âge d'or à demeurer en forme grâce à des activités physiques. Les Centres de prêts de matériel pour chambre de malade fournissent gratuitement des béquilles, des lits d'hôpital et d'autres articles aux blessés et aux malades pour une période pouvant atteindre 3 mois.

Ainsi cette année, la Croix-Rouge prêtera environ 15 000 articles. Les Services de santé et action communautaire croient qu'il importe de donner aux anciens combattants, même handicapés, l'occasion de demeurer actifs et productifs : c'est pourquoi on a créé les ateliers Art et métiers, où des vétérans fabriquent des articles d'artisanat. La vente de

ces articles leur permet d'arrondir leurs modestes revenus. De nombreuses Québécoises et de plus en plus de Québécois collaborent à l'Assistance nationale et internationale, l'ANI. Ces bénévoles confectionnent de superbes articles tels des chandails, des layettes ou des jouets de bois; ils veillent à la vente de ces articles au profit de l'aide internationale.

Le Service des secours d'urgence apporte son aide aux victimes de désastres naturels, en répon-

dant à des besoins essentiels pour une période limitée sous forme de vivres, de vêtements et exceptionnellement d'hébergement.

La Croix-Rouge aide un demi-million de gens au Québec par année et plus de 70 000 bénévoles y travaillent.

Serez-vous du nombre cette année ?

Si vous désirez vous procurer des billets pour le bal, contactez Sylvie Delisle chez Samson Béclair à 774-4000.

jusqu'à
Prix sautés 25% sur nos 'kangaroos'

Du 7 au 12 mai
Souliers d'entraînement
Kangaroos pour la
famille



Ça
saute
saute
saute
à mon
goût

Prix vedettes
21 95

Pour un entraînement en confort, tout en étant élégant, sans oublier le côté pratique des pochettes à glissière avec rabats velcro dans lesquelles on y dépose sa clé, son argent... Empeigne de nylon avec garniture de suède. Choix de couleurs. Jusqu'à épuisement des stocks.

CITE

483 Saint-François,
Saint-Hyacinthe

45 MAGASINS À TRAVERS LA PROVINCE POUR MIEUX VOUS SERVIR

justice ET FAITS DIVERS

Nouvelles brèves

Un accident mortel à Saint-Hyacinthe

Dans la nuit de vendredi à samedi, une collision frontale entre deux véhicules automobiles a provoqué la mort accidentelle de M. Réjean Poirier, 37 ans, de Saint-Thomas d'Aquin, qui conduisait un des véhicules. L'autre conducteur, qui était seul aussi dans sa voiture, a été blessé.

L'accident est survenu sur la rue Frontenac, dans le quartier Douville, à la hauteur du 7480. Une autopsie sur le corps de la victime devait être complétée au début de la semaine alors que les policiers vont essayé d'établir les circonstances de cette tragédie. L'enquête a été confiée au détective Serge Gosselin.

Des voleurs ardis

Le coin de l'École de Médecine Vétérinaire semble attirer les malfaiteurs depuis un certain temps et trois d'entre eux ont failli être surpris en flagrant délit dans la nuit de dimanche à lundi, à la Clinique des petits animaux.

En effet, un garde de sécurité a pu constater que trois voleurs essayaient vraisemblablement de s'emparer d'un coffre-fort. Pour se frayer un chemin et échapper au garde, les bandits auraient lancé une machine à dactylographier au travers d'une vitre. À l'exception des dommages matériels, il semble que rien n'ait été emporté par les brigands surpris en flagrant délit. Une enquête très serrée sera menée sur cette question par la Sûreté municipale.

Balance retrouvée...

Une balance électronique d'une valeur de 1 500 \$, qui avait été dérobée il y a quelques jours au marché-centre de Saint-Hyacinthe, a été récupérée par les policiers en même temps qu'ils procédaient à l'arrestation d'un individu bien connu d'eux en rapport avec divers "incidents" du genre survenus au cours des dernières semaines.

Mauvais plaisantins

Des inconnus ont pénétré par effraction dans une maison inoccupée de la rue Castelnau à Saint-Hyacinthe, pour ce qui est des accidents de la route. On en a dénombré douze pour la fin de semaine, dont trois furent des accidents avec blessés. Le premier a eu lieu vendredi dernier à 19 h 45, alors qu'un véhicule faisait un tête-à-queue pour ensuite blesser ses deux occupants. L'accident a eu lieu à Saint-Barnabé, et les deux personnes ont dû être amenées à l'hôpital Honoré-Mercier.

La route : fin de semaine de la SQ

La dernière fin de semaine fut assez chargée pour les policiers de la Sûreté du Québec, section Saint-Hyacinthe, pour ce qui est des accidents de la route. On en a dénombré douze pour la fin de semaine, dont trois furent des accidents avec blessés. Le premier a eu lieu vendredi dernier à 19 h 45, alors qu'un véhicule faisait un tête-à-queue pour ensuite blesser ses deux occupants. L'accident a eu lieu à Saint-Barnabé, et les deux personnes ont dû être amenées à l'hôpital Honoré-Mercier.

Les deux autres accidents

C'est en plein milieu de l'après-midi de samedi qu'eut lieu le deuxième accident avec blessés. Dans ce cas-ci, c'est une motocyclette qui a tout simplement raté une courbe sur la route 116, près d'Upton. La passagère du véhicule fut elle aussi sérieusement blessée. Finalement, deux automobiles se sont accrochées vers la fin de l'après-midi dans le Grand Rang Saint-François. Une personne a été blessée dans cet accident.

Incendie d'une remise

La journée de vendredi n'a pas été très drôle pour un producteur agricole du rang Double à Saint-Pie. Vers 14 h 00, une remise contenant entre autres de 10 à 15 tonnes de semences, a été la proie des flammes. L'incendie semble accidentel, mais la remise serait une perte totale, c'est-à-dire 10 000 \$.

Faux chèques

Un des crimes les plus courants reste toujours le passage de faux chèques, qui reste toujours difficile à enlever. Dans une période de quelques mois, un garage de la région a "reçu" deux chèques sans provisions en un peu moins de quatre mois. Un de ces deux chèques a une valeur d'environ 600 \$ alors que l'autre vaut un peu plus de 500 \$. Il faut toujours faire attention !

De nombreux vols

Le retour de la belle température coïncide peut-être avec le retour en force des vols et délits de toutes sortes. Ainsi, les propriétaires d'une résidence de Saint-Bernard furent probablement fort surpris de constater la disparition de vêtements, outils, appareils ménagers et antiquités de toutes sortes alors qu'ils revenaient à la maison samedi dernier, après une semaine d'absence. Un vol de 1 000 \$. Le centre communautaire de Saint-Simon, pour sa part, a été l'objet de vandalisme au cours de la semaine dernière pour des dégâts d'environ 230 \$. Toujours à Saint-Simon, un individu s'est introduit dans un garage pour s'emparer d'une transmission manuelle servant à une automobile de course. Une valeur d'environ 500 \$.

Des vols par effraction à répétition ou presque

par PB

Pour la quatrième fois au moins en quelques mois, le laboratoire de pathologie animale situé à proximité de l'École de Médecine Vétérinaire, à Saint-Hyacinthe, a reçu la visite de cambrioleurs et des dommages importants ont été occasionnés aux locaux alors que portes et serrures ont été brisées et que des armoires ont été vidées de leur contenu et des classeurs renversés.

Selon un porte-parole de la Sûreté municipale, M. Lessard, les voleurs n'ont pas choisi ce genre d'institution à l'aveuglette. Ils espèrent y retrouver des instruments de précision et des médicaments de toutes sortes qui pourraient trouver preneur sur le marché de la drogue.

La répétition de tels actes, cependant, commence à susciter des interrogations chez les enquêteurs, car il leur semble très difficile de croire que ce sont des groupes différents à chaque fois qui s'attaquent à une même institution. Comme si quelqu'un cherchait quelque chose de précis et n'arrivait pas, malgré ses visites répétées, à mettre la main dessus. Et faute de trouver ce qu'on cherche, il est facile de dérouter les soupçons en semant la pagaille ou en volant des instruments dispendieux comme des balances de précision que l'on retrouve dans une institution du genre.

Une autre enquête importante pour les détectives de Saint-Hyacinthe qui voudraient bien éclaircir ce petit mystère.

Automobiles F.M.

560 rue Brunette Est Saint-Hyacinthe

LOCATION

a COURT et LONG TERME

Tél.: 773-9643, 464-5125

ou par téléphone



L'affaire Carl Dyotte

Le juge R. Paul remet sa sentence au 17 mai

par Vianney Théberge

Détenu à la prison Parthenais, à Montréal, depuis sa dernière comparution au Palais de Justice de Saint-Hyacinthe, au cours de laquelle il avait reconnu sa culpabilité d'homicide involontaire, Carl Dyotte se présentait à nouveau en début de semaine, avec un léger retard sur l'horaire, pour écouter les plaidoyers et de la Couronne et de la Défense, devant le juge Réjean Paul, du district judiciaire de Montréal.

Me Roger Perron, procureur de la Couronne, a fait ressortir les différents éléments incriminant le détenu, qui, on s'en souviendra, avait blessé à mort un jeune bébé de 22 mois, de Saint-Paul d'Abbotsford, alors qu'il en avait la

garde. Sur une période de trois jours, l'enfant, selon le rapport médical, aurait été l'objet de plusieurs blessures.

Aussi devant cette violence répétée, et le geste d'impatience qui devait mettre fin aux jours du jeune enfant, Me Perron a "soumis très respectueusement à sa seigneurie, une sentence de dix ans d'emprisonnement".

Me Diane Poirier, procureure de la Défense, reprenant les éléments plaidant en faveur de son client, a relaté les diverses étapes pénibles de Dyotte, pour recommander elle aussi au juge la même sentence que celle demandée par Me Perron.

Le juge Réjean Paul a alors annoncé qu'il reportait au jeudi 17 mai, la sentence qu'il entend imposer à Carl Dyotte.

La culture, une richesse ?

Le vol d'une "toile" au Palais de Justice

par Vianney Théberge

Mme Jeannine Pothier, une Maskoutaine qui s'adonne à la peinture depuis quatre ans, bien que flattée que sa toile ait été l'objet de convoitise de la part d'un voleur, n'en déplore pas moins sa disparition pour le moins cavalière puisqu'elle s'est faite dans l'entrée du Palais de Justice de Saint-Hyacinthe.

C'est dans le cadre de la "Quinzaine culturelle" que Mme Pothier, avec d'autres artistes de la région, a été invitée à exposer ses oeuvres dans ce lieu public, sous l'oeil vi-

gilant d'un gardien de sécurité.

Dès lundi, elle s'affairait à disposer ses dix toiles. Le lendemain, au moment de l'absence du gardien, la toile située sans doute trop près de la sortie, a subitement disparue. Ce n'est que le jeudi en soirée, lors de la visite de Mme Pothier, que la disparition a été constatée; mais pas tout suite.

C'est en effet de retour chez elle, que l'auteure se remémorant l'exposition, a eu le doute qu'un de ses dessins ne figurait plus dans "le décor".

À la première heure,

elle se présentait au Palais de Justice et devait malheureusement constater que "tendre amitié" avait été enlevée.

La toile représente un couple assis dans l'herbe haute, près d'un lac, sous un soleil et un ciel rose et orangé. "Je l'aimais bien, dit-elle."

Et le voleur qui s'en est emparée, aussi ! Ce personnage doit aimer peut-être un peu trop la culture, pour ne pas pouvoir s'en passer.

L'oeuvre était évaluée à quelque 200 \$.

Les Piscines Montjoie : perte totale

Dans la nuit de lundi à mardi dernier, le feu a détruit complètement l'usine Les Piscines Montjoie, située à proximité de la route transcanadienne, à la hauteur de la sortie 123, de La Présentation, causant des pertes évaluées à un million de dollars. C'est la chaleur dégagée d'une lumière baladeuse qui aurait mis le feu à la matière plastique utilisée dans la fabrication des piscines.

Les pompiers volontaires de Saint-Thomas-d'Aquin et de La Présentation, sous la direction du chef Ronald Riendeau, n'ont pris que quelques heures pour éteindre le brasier ardent. Bien que la bâtisse ne soit évaluée qu'à 90 000 \$, dans le rôle municipal, c'est surtout l'équipement, l'outillage et les produits qui se trouvaient dans la bâtisse qui ont contribué à causer des pertes si énormes.

À la Cour municipale

Amendes encore nombreuses à la Cour municipale, touchant des infractions à la circulation. En voici la liste : 2 amendes de 200 \$ chacune pour des délits de fuite ; 12 amendes variant de 85 \$ à 125 \$ pour vitesse excessive ; 2 amendes de 100 \$ chacune pour dépassements interdits ; 6 amendes de 75 \$ pour avoir brûlé un feu rouge ;

8 amendes de 50 \$ pour omission d'arrêt ; 3 amendes de 40 \$ pour avoir circulé à l'inverse du sens unique ; 3 amendes de 35 \$ à 60 \$ pour avoir troublé la paix avec un véhicule ; 17 amendes variant de 10 \$ à 25 \$ pour divers stationnements interdits ; 1 amendes de 5 \$ chacune pour des parcourus expirés.

Me Claude L'Écuyer, avocat

905, ave du Palais,
Saint-Hyacinthe
J2S 5C6

tél.: 778-1182

ouvert de 9h à 17h, sur rendez-vous

Messier

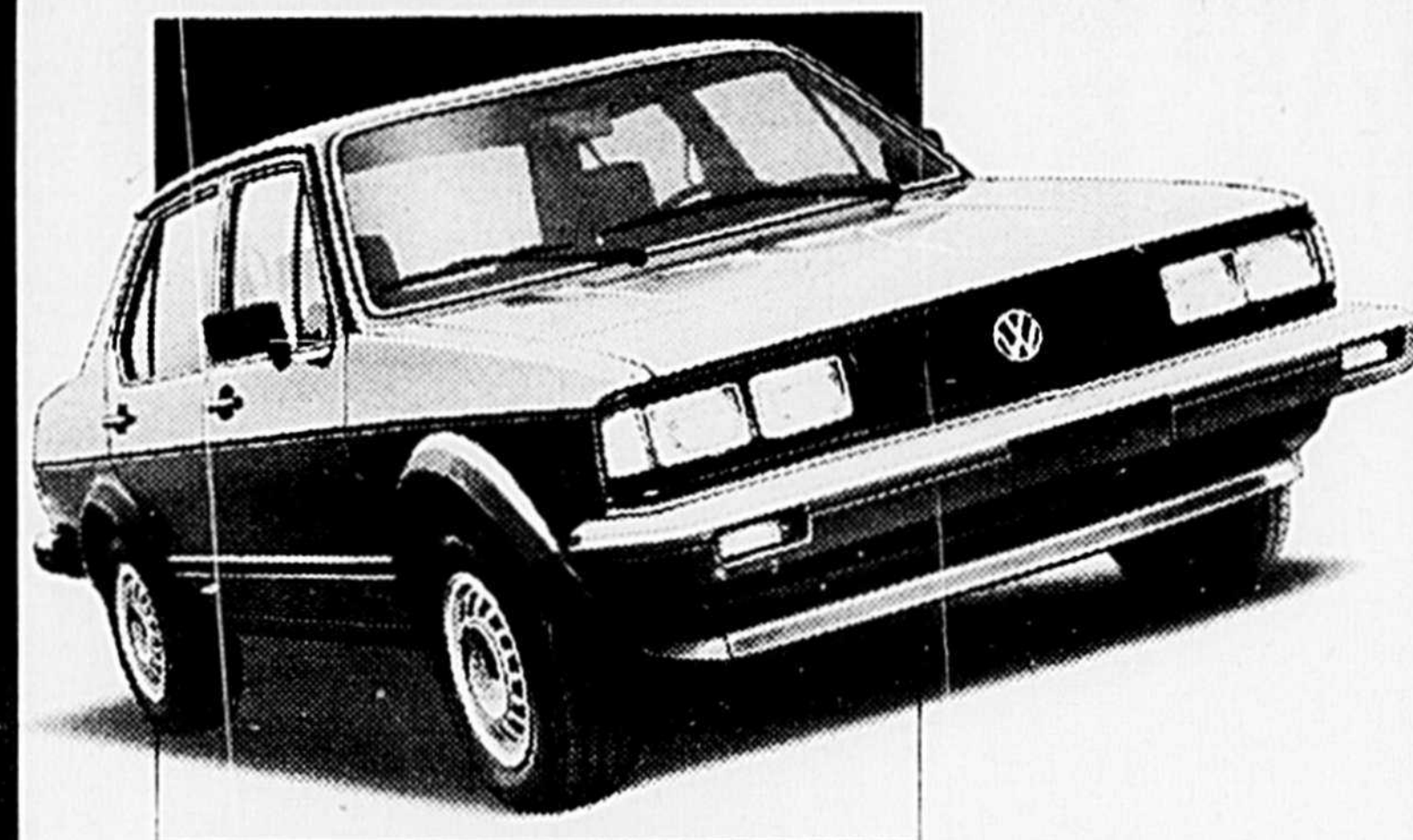
Girouard

Forget

Comptables agréés

1600 ouest, rue Girouard, suite 330
Saint-Hyacinthe, Québec
J2S 2Z8

Tél.: (514) 774-1442



JETTA TURBO

La berline sport allemande la moins chère qui soit

De la puissance supplémentaire lorsque vous en avez besoin

DIESEL

Le moteur le plus efficace qui soit

Vous pouvez maintenant obtenir ces trois atouts pour

10 990\$*

C'est à bien y penser.

*Base sur le prix de détail suggéré par le fabricant pour une Jetta GL Turbo Diesel dotée d'une boîte manuelle à 5 vitesses. L'équipement en option, le transport et l'inspection qui précède la livraison sont en sus. Le concessionnaire peut baisser le prix.



F.M. Automobiles

560, rue Brunette est, Saint-Hyacinthe
Tél.: 773-9643 - 464-5125

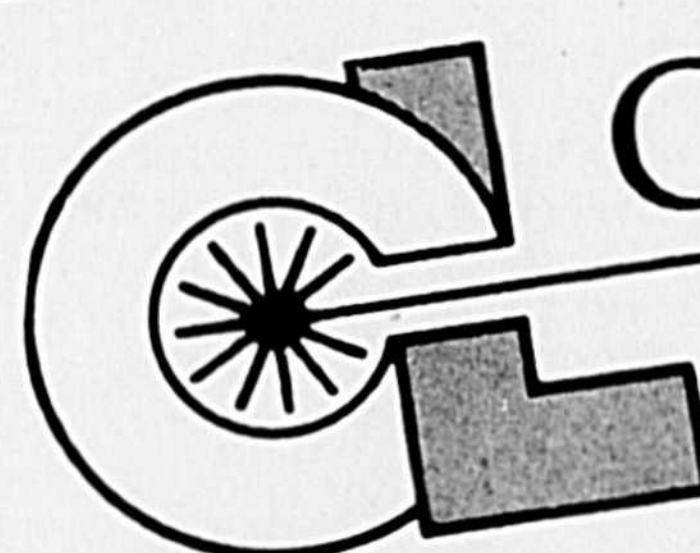
GRANDE VENTE
AVANT RÉNOVATION
Bijoux - Horloges - Montres

N'oubliez pas que toutes vos réparations de bijoux, montres, horloges sont fait ici dans nos ateliers avec garantie par des spécialistes

DE 20% à **50%**
DE RÉDUCTION

ATTENTION
PRIX
DE
LIQUIDATION
INCROYABLE

RABAIS EN VIGUEUR DU 9 AU 23 MAI



Charbonneau & Labbé

horloger
bijoutier

416, ave Saint-Simon, Saint-Hyacinthe
J2S 7C2
Tél.: 774-9912

À l'école René-Saint-Pierre

Une exposition qui ne manquera pas d'épater le public de S.-Hyacinthe

par Vianney Théberge

Dans le cadre de l'opération "Porte ouverte" à l'école René-Saint-Pierre, Pavillon II, à Saint-Hyacinthe, les élèves présenteront de leurs réalisations qui ne manqueront pas d'en surprendre plusieurs.

L'exposition se tiendra de 14 à 22 heures, le mercredi 30 mai, et est ouverte au grand public (entrée rue Papi-neau).

Dans un précédent article, on a présenté une description de cette clientèle de mésadaptés socio-affectifs de type inhibé. Dans le présent article, il sera question de la clientèle de type agressif.

On retrouve en effet chez cette catégorie, d'une façon plus ou moins marquée, les caractéristiques suivantes :

- une faible tolérance à la frustration accompagnée de fréquentes explosions de colère;
- un comportement hyperactif et une faible capacité d'attention et de concentration occasionnant souvent une série d'échecs sur le plan des apprentissages scolaires;
- des réactions vives et impulsives les plaçant continuellement en situation de conflits ouverts autant avec les adultes qu'avec les pairs;
- un besoin constant de centrer l'attention sur eux qui finit par susciter le

rejet tant de l'adulte que de leurs semblables;

- l'élaboration d'une série de ruses, de stratégies, d'explications pour éviter les conséquences de leurs actions qui les rend pratiquement intouchables sur le plan des interventions habituelles de type verbal;
- on constate souvent dans la majorité de ces cas que, malgré différentes tentatives d'interventions thérapeutiques, la liste de leurs comportements socialement inacceptables n'a cessé de s'allonger : manies de détruire, hostilité, vols, fugues, mensonges, impertinences avec l'adulte, batailles, perturbations de la dynamique d'un groupe...

Des similitudes

Bien que très différents sur le plan de l'expression les uns (de type inhibé) se repliant sur eux-mêmes, et les autres (de type agressif) extériorisant leurs conflits en combattant le monde extérieur, on y retrouve certaines similitudes en ce qui concerne les causes, la quantité et la qualité des interventions et des mesures spéciales qu'ils nécessitent.

Ainsi dans les deux catégories, à l'analyse, les causes s'avèrent multiples et variées : rejet parental, brisure d'un lien affectif primordial, traumatisme d'une naissance difficile, conflits fami-

liaux, événements dont le caractère de soudaineté fut susceptible de briser l'organisation d'un moi naissant, isolement affectif prolongé, atteinte neurologique pré et post-natale, etc.

D'une façon générale, on constate qu'une même cause peut provoquer des réactions défensives différentes, dépendant du contexte, des modèles d'identification offerts, des mesures curatives utilisées...

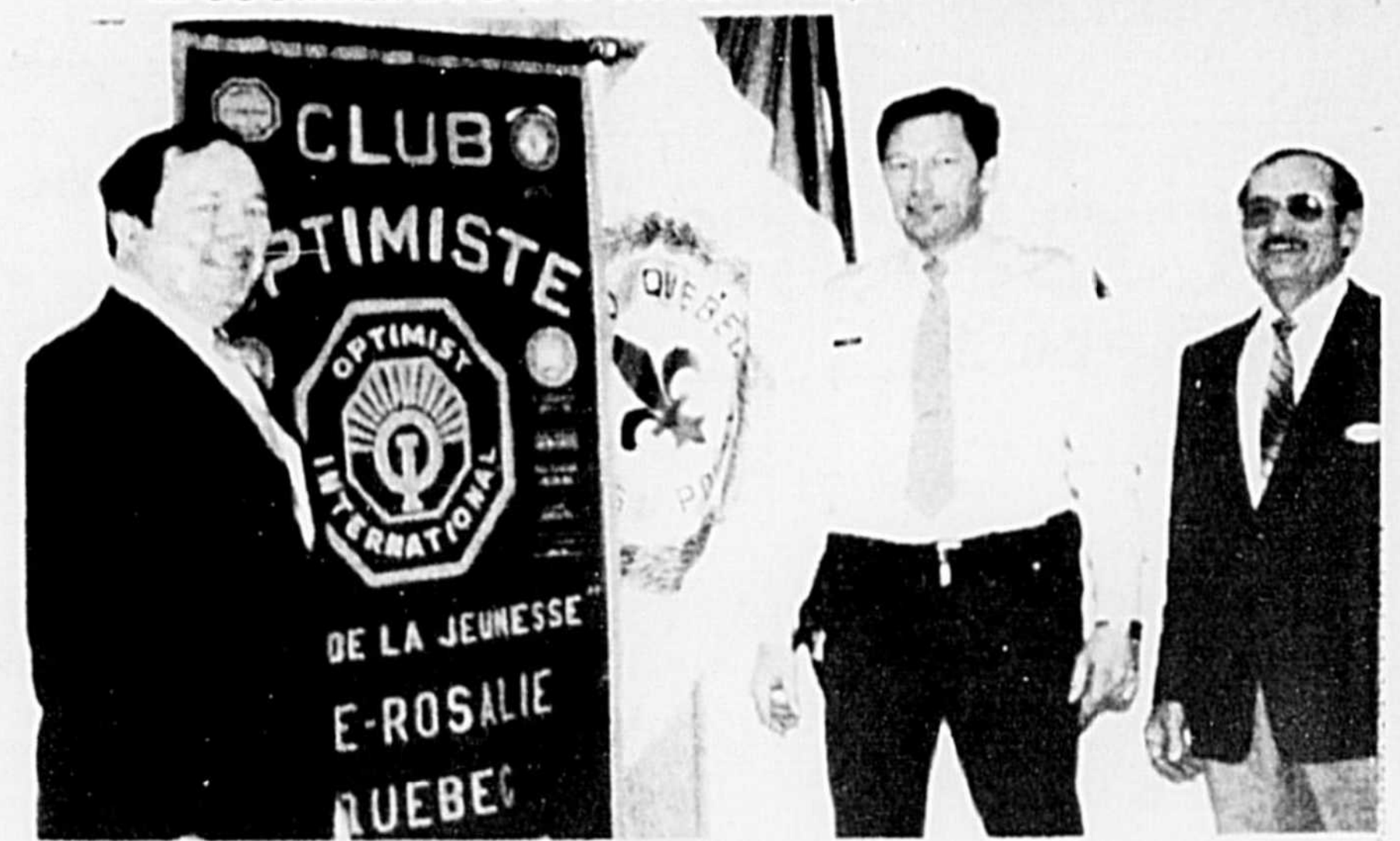
En ce qui concerne les mesures et interventions spéciales qu'ils nécessitent, on peut dire, dans les deux cas, que ce sont des enfants dont le degré de durcissement des patterns de réaction a atteint un point tel que les mesures pré-

ventives et thérapeutiques offertes dans leur milieu s'avèrent insuffisantes et difficilement organisables.

Ainsi par mesure de protection pour l'enfant lui-même ou pour son entourage, ils sont regroupés. La sévérité de leurs difficultés nécessite, on le comprendra, toute une organisation de mesures préventives et curatives spéciales.

Dans un prochain article, on verra les critères de formation des groupes.

En attendant, les jeunes du Pavillon II de l'école René-Saint-Pierre se préparent ardemment à cette exposition que la plupart voit comme un défi à relever.



Optimiste S.-Rosalie

La semaine du respect de la loi est du 6 au 12 mai 1984. À cette occasion, l'agent Yvon Sicotte sera le conférencier. Sur la photo : Gilbert Drapeau, président du Club Optimiste, l'agent Yvon Sicotte et M. René Morissette.

Molson brassera et distribuera Löwenbräu

MM. Dan Pleshoyano, président des Brasseries Molson du Canada Limitée et Anton Schwarz, président du comité de direction de Löwenbräu AG de Munich, ont annoncé aujourd'hui la signature d'une entente accordant aux Brasseries Molson les droits exclusifs de brasser et de distribuer sous licence, la bière Löwenbräu au Canada. Cette entente a été ratifiée aujourd'hui au siège social national des Brasseries Molson à Montréal et rendue publique simultanément au Canada et en Allemagne.

Monsieur Pleshoyano a expliqué la décision de Molson comme suit : "Nous avons soigneusement étudié le marché, et nous sommes convaincus que la bière Löwenbräu intéressera un grand nombre de consommateurs canadiens qui recherchent des produits exclusifs de qualité supérieure.

Afin de leur offrir cette marque de bière exceptionnelle nous avons investi plus de cinq millions de dollars pour équiper nos salles de brassage et nos chaînes de conditionnement au Canada.

En plus de l'impact que nous escomptons obtenir grâce à cette initiative, nous savons que nous allons retirer des bénéfices à plus long terme, comme par exemple, la mise en commun de l'expertise et de l'expérience de deux brasseurs de réputation internationale ayant chacun

des traditions et des techniques bien établies."

L'entente avec Molson permettra à la bière Löwenbräu d'être plus accessible pour les consommateurs, grâce à un réseau de distribution plus complet et un prix plus bas que celui des bières importées. La bière Löwenbräu sera distribuée dans la plupart des marchés importants au Canada au cours des prochaines semaines.

Les maîtres brasseurs de Molson et de Löwenbräu ont travaillé ensemble au cours des derniers mois pour que la production canadienne de Löwenbräu respecte en tous points la tradition et les méthodes de brassage utilisées à Munich, tout en tenant compte des goûts et des besoins du consommateur canadien.

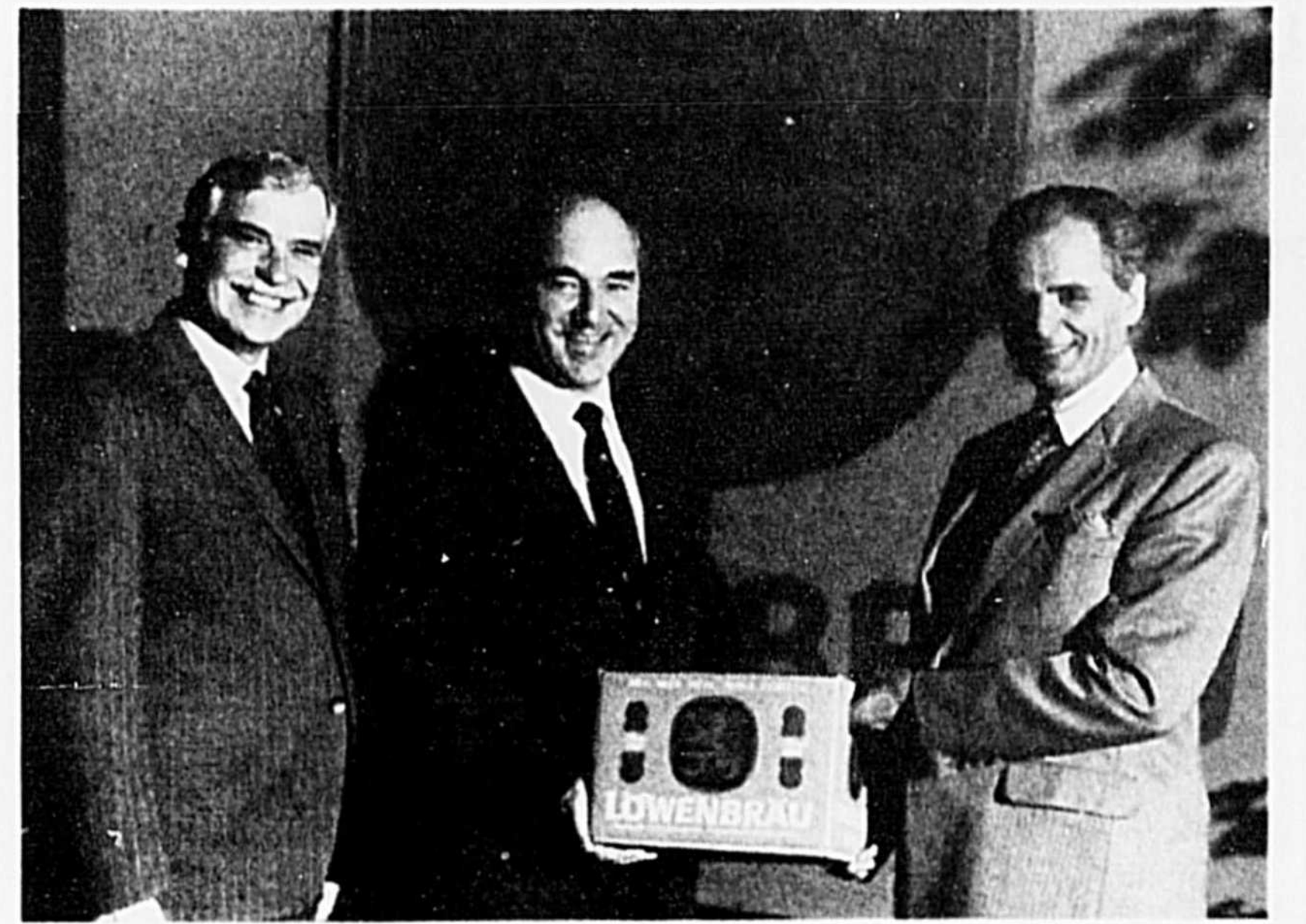
Löwenbräu est faite à partir d'une variété de houblons sélectionnés et importés, de malte à cent pour cent, d'un procédé de brassage unique et d'une maturation prolongée. Le prix de la Löwenbräu se situera dans le créneau des produits exclusifs de qualité supérieure.

Monsieur Anton Schwarz, président du conseil de direction de Löwenbräu AG, a profité de sa visite au Canada pour parler de l'industrie brassicole canadienne, et de la réputation de Molson à travers le monde : "Molson est non seulement

la plus ancienne brasserie en Amérique du Nord mais aussi le plus important exportateur de bière canadienne aux États-Unis. Molson a également introduit ses produits en Angleterre."

Il a conclu : "C'est une brasserie

qui est respectée sur la scène internationale et c'est pourquoi nous estimons qu'une association entre Löwenbräu et Molson est une association naturelle qui connaîtra beaucoup de succès au cours des prochaines années".



De gauche à droite : MM. Jacques Allard, président de la Brasserie Molson du Québec et Anton Schwarz, président du comité de direction de Löwenbräu AG remettant la première caisse de bière Löwenbräu brassée au Canada à M. Dan Pleshoyano, président des Brasseries Molson du Canada Limitée.

Les étudiants : la solution aux problèmes d'emploi estival

Cet été encore, des centaines d'étudiants ne demandent qu'une chose : être utiles. Ils ont besoin de travailler autant pour apprendre que pour payer leurs études.

Quel genre de travail peut faire un étudiant ?

Les étudiants peuvent assurer la continuité du travail durant les vacances du personnel régulier, et ainsi un été de production précipitée et stérile peut devenir un été de détente et d'efficacité.

Les étudiants peuvent éventuellement vous permettre de lancer de nouveaux projets.

Les étudiants qui se familiarisent

avec votre entreprise deviennent une riche source de main-d'œuvre qui, selon les besoins, pourrait faire partie de votre personnel permanent.

Bon nombre d'étudiants possédant aptitudes et compétences sont inscrits au Centre d'Emploi pour étudiants de Saint-Hyacinthe et sont prêts à commencer le travail.

Que vous soyez chefs d'entreprises, organismes à but non lucratif, commerçants ou particuliers, n'hésitez pas à contacter le Centre d'Emploi pour étudiants en composant 774-2234. Embaucher un étudiant, c'est participer au développement de la force vive de demain.

apple INTRODUIT SON NOUVEL ORDINATEUR PERSONNEL PORTATIF

AUSSI **COMPLET...**

- une mémoire de 128 K
- un affichage à 80 colonnes
- une unité de disque incorporée
- un clavier complet
- une capacité de 16 couleurs
- des sorties pour
 - une imprimante
 - un modem
 - une autre unité de disque
 - un moniteur vidéo
 - la télévision (RF)
 - la souris et les manettes de jeux

... QUE **COMPACT**

- son poids : moins de 8 lbs
- sa dimension : 11 1/2 po. x 12 po. x 2 1/4 po.

PLUS DE 10 000 LOGICIELS DISPONIBLES POUR LE APPLE IIc :

- éducatif
- budget familial
- jeux
- gestion
- graphique
- incluant à peu près tous les programmes fabriqués pour l'APPLE IIe

SAVOUREZ LE VRAI MONDE DES ORDINATEURS AVEC APPLE

2040 Des Cascades O.,
Saint-Hyacinthe.

(Coin Bourdages et Des Cascades)

SAINT-HYACINTHE (514) 773-7843
Granby (514) 378-2107
Québec (418) 692-4430

ORDINATEUR **SIMCO** & COMPUTER
CENTRE DE MICRO-INFORMATIQUE

économie ET FINANCE



Placement
Walwyn Stodgell Cochran Murray Limitée
RENSEIGNEZ-VOUS, APPELEZ MARC GLADU
774-6273, 774-4184, Beloeil 467-7773
1255, rue Girouard ouest, Saint-Hyacinthe
Appel à frais virés

Loginove :

Des fonds supplémentaires

par PB

Alors que le programme Loginove a déjà permis la réfection de 146 logements à Saint-Hyacinthe entre 1982 et mars 1984, la Société d'habitation du Québec vient de faire savoir qu'une somme additionnelle de 360 000 \$ serait ajoutée aux fonds déjà consentis afin de permettre la rénovation de 60 autres logements.

Pour la sous-région de la Montérégie, cette nouvelle enveloppe budgétaire globale est de 2 040 000 \$, pour la restauration de 340 logements. Le ministre Guy Tardif, ministre de l'Habitation, a ainsi lancé l'an III du programme. Il accorde aux propriétaires des subventions non imposables pour favoriser la restauration des logements les plus détériorés. Il est administré par la Société d'habitation du Québec en collaboration avec les municipalités et les institutions financières participantes.

Au cours des premières années du programme, c'est la région de Saint-Hyacinthe qui a touché la part la plus importante des fonds, avec 1 215 252 \$, contre 1 199 508 \$ pour Saint-Jean alors que cette dernière procédait à la rénovation de 176 logements contre 146 à Saint-Hyacinthe. En 1984, Saint-Jean et Saint-Hubert recevront plus que Saint-Hyacinthe (respectivement 480 000 \$ et 420 000 \$) et procéderont à un plus grand nombre de rénovations de logements : 80 et 70.

Excellents résultats obtenus chez Volcano

par PB

La Société générale de financement entend procéder à la vente de certaines de ses filiales pour augmenter sa rentabilité mais il est assuré que la compagnie Volcano de Saint-Hyacinthe, qui appartient à cent pour cent à la SGF, ne sera pas du nombre. Et cela, pour une bonne raison, à savoir que Volcano a connu des profits de l'ordre de 2,3 millions \$ au cours de la dernière année.

Il y a quelques années, la rumeur voulait que l'intérêt de la SGF pour Volcano soit mitigé et qu'une vente pourrait être cherchée. Pour le moment, l'entreprise qui fabrique des chaudières industrielles et commerciales se porte bien avec un chiffre d'affaires de 35,6 millions \$ et des bénéfices nets de 2,3 millions \$.

Il faut préciser que le président de la SGF, M. Jean-Claude Lebel, n'a pas apporté de précisions sur les filiales moins rentables qui pourraient être

vendues. Tout ceci afin d'éviter la "commotion à l'intérieur de ces usines". Mais comme il s'est réjoui par ailleurs du fait que le bénéfice net enregistré soit "attribuable aux entreprises dans lesquelles la SGF possède les participations les plus importantes, notamment celle des produits forestiers et des équipements énergétiques".

Le chiffre d'affaires de la SGF pour la dernière année a atteint 853 millions \$ par rapport à 830 millions \$ pour l'année précédente.

Au Club d'administration industrielle

Dégustation de vins et de fromages et assemblée générale des membres

par Vianney Théberge

Le Club d'administration industrielle de Saint-Hyacinthe organise pour le mardi 15 mai, à 18 h 30, au club de golf La Providence, une dégustation de vins et de fromages, qui se terminera par la tenue de son assemblée générale annuelle au cours de laquelle seront tenues les élections des futurs administrateurs.

Au cours de la soirée, M. René Saint-Hilaire, gérant de la compagnie Kimberly-Clark, à Saint-Hyacinthe, prononcera une mini-conférence sur le tout

nouveau produit que vient de lancer la compagnie, ainsi que de son expansion.

Comme le rapportait, la semaine dernière, le journal, l'usine Kimberly-Clark commencera sous peu à fabriquer des couches jetables. De plus, l'article faisait état de l'agrandissement de l'usine en vue d'entreposer le nouveau produit.

La présence des membres ainsi que celle de leurs conjoints sera grandement appréciée. Les personnes intéressées à se joindre à la soirée peuvent le faire en entrant en contact avec un

membre ou avec la direction du club.

La soirée sera sous la présidence de M. Raymond Dubé.

Ottawa paie ses taxes

Quand le gouvernement fédéral paie ses impôts fonciers, il parle de subvention et c'est ce que vient de déclarer le député de Saint-Hyacinthe-Bagot aux Communes, M. Marcel Ostiguy, en remettant au maire Clément Rhéaume de

Saint-Hyacinthe un chèque au montant de 24 180 \$. Ce montant provisoire est versé au titre de la subvention tenant lieu d'impôts fonciers sur les immeubles occupés par le gouvernement du Canada pour l'année financière 1984.

Ce chèque constitue une partie du montant de près de 300 millions \$ que le gouvernement canadien versera cette année aux municipalités.

Le programme de "subventions" aux municipalités relevait auparavant du ministère fédéral des Finances mais cette responsabilité a été assumée par Travaux publics Canada en 1980 à titre de gestionnaire des propriétés fédérales.



**MOLSON
ROUSSEAU Inc.**

- Actions
- Obligations municipales
- R.E.E.R.-R.E.A.

Obligation municipale

Rendement **12 3/4 %**
5 ans

Représentante
LISE CHARTIER-SOLIS

Bur. : **866-1551**
Rés. : **467-5758**

Frais virés



**BANQUE NATIONALE DU CANADA
NOMINATIONS**



M. René Turgeon,
B.I.B.C.



M. Paul-Émile Maynard

Afin de mieux répondre aux besoins de sa clientèle, la Banque Nationale entend poursuivre ses efforts en spécialisant davantage ses activités bancaires au Québec. C'est ainsi que depuis le 1er mai, en plus de mettre à la disposition de sa clientèle de particuliers, la succursale située au 1575, rue Girouard, à Saint-Hyacinthe, elle a créé à l'intention de sa clientèle commerciale le centre de prêts commerciaux Richelieu-Yamaska situé au 1690, rue Girouard ouest. M. René Turgeon a été nommé directeur de la succursale et M. Paul-Émile Maynard, directeur principal du centre de prêts commerciaux.

M. René Turgeon est entré à la Banque en 1959. Avant d'être nommé directeur en 1969, il a occupé différents postes dans les succursales. Au moment de sa nomination, il était directeur de la succursale, située au 1295, boulevard Périgny, à Chambly, depuis 1977.

M. Paul-Émile Maynard est au service de la Banque depuis 1947. Il a occupé différents postes dans les succursales, entre autres, celui de directeur. Au moment de sa nomination, il était directeur principal de la succursale, située au 1575, rue Girouard, à Saint-Hyacinthe.

**GENS
D'ENTREPRISE**

Notre force Notre avenir

Plus que jamais, les gens d'entreprise ont le goût de brasser des affaires.
Donnons-leur notre appui!

La Semaine nationale
de l'entreprise
du 13 au 19 mai 1984

Québec

La Caisse Populaire SAINT-CHARLES SUR LE RICHELIEU



Pour une treizième année consécutive nos membres reçoivent des ristournes et supplément d'intérêt



Votre caisse informe tous ses membres emprunteurs qu'une ristourne de 4% sera accordée sur toute catégorie de prêt.



Votre caisse informe qu'un supplément d'intérêt de 20% est attribué sur l'épargne avec opération.



Votre directeur Serge Dion remettra personnellement un * chèque à ses membres et en profitera pour répondre à leurs questions au sujet des divers services de votre caisse.



- Taux d'intérêt très compétitifs
- Ristournes et supplément d'intérêt depuis 13 ans

- Frais administratifs minimes



- * Les membres qui auront droit à une ristourne et supplément d'intérêts inférieur à 50%, leur montant sera versé au compte avec opération.

Serge Dion
Serge Dion
directeur
584-2515

LE GROUPE TECHNIQUE O.G.F. DU QUÉBEC INC.
108, Saint-Jacques, Granby, Québec, J2G 8V9
Téléphone: (514) 372-8444, (514) 372-4247

DESIGN
ETUDES

CONSTRUCTION
DÉCORATION

CONSEILS
ANALYSES

CLAUDE LAVALLÉE, président

Pour vos placements, nous vous offrons

Obligations municipales

13%
ÉCHÉANCE
5 ANS

Intérêt semi-annuel

Nous sommes en mesure d'effectuer vos transactions de bourse sur tous les marchés



LÉVESQUE, BEAUBIEN INC.

1395, Girouard, Saint-Hyacinthe, J2S 2Z3
Tél.: 774-5354
Courtiers en valeur

Une équipe de spécialistes à votre service
Gérant: Georges Desrosiers

Représentants: Julien Chicoine, Yves Jetté,
Guy Rathé, Réal Nadeau



Sur la photo, MM. DeChamplain et Hamelin, respectivement membre et président du comité organisateur, en compagnie de M. André Brochu, directeur des Galeries.

Projet Canada au travail à S.-Hyacinthe

Dans le cadre des projets "Canada au travail", une recherche s'effectue présentement auprès des chefs d'entreprise de la région. Ce projet vise à connaître la situation de l'emploi actuel et les projections pour l'avenir, de même que les sphères où il y a pénurie de travailleurs.

Une banque de données sur le marché du travail sera ainsi constituée. On effectuera ensuite le regroupement de

ces données et on les classera selon un cadre de profession reconnu. L'opération suivante est le noeud de ce projet car elle consiste à informatiser ces données afin de les rendre accessibles à tous ceux qui voudront y avoir recours.

INFORMAR (information sur le marché du travail) a vu le jour à l'instigation d'un comité de personnes impliquées en formation d'adultes (COIFA). Ce comité regroupe des représentants

du Centre d'emploi du Canada, du Centre Travail-Québec, de la Commission de formation professionnelle 6 sud et des Services Éducatifs aux adultes de la Commission scolaire ré-

gionale de l'Yamaska. Bientôt, un représentant du Cégep de Saint-Hyacinthe se joindra à cette équipe.

On compte sur la collaboration des employeurs de la région pour pouvoir

mener à bien cette mission. Le projet a permis la création de 3 emplois soit un directeur de projet, un technicien en informatique et une secrétaire. Le gouvernement du Canada a injecté

18 784 \$ à cette fin. Le porteur du dossier est M. Alexandre Baron, rattaché à la formation en industrie aux Services Éducatifs aux adultes de la Commission scolaire régionale de l'Yamaska.

Le 2e Tournoi de golf des Galeries, le 30 mai

Le tournoi de golf des Galeries Saint-Hyacinthe aura lieu le mercredi 30 juin au Club de golf La Providence. C'est M. Gabriel Brodeur, président de l'Association des marchands des Galeries Saint-Hyacinthe, qui a fait l'annonce de la tenue de ce 2e tournoi annuel.

Le président du comité organisateur, M. Luc Hamelin, et les organisateurs, MM. Daniel Solis et Robert DeCham-

plain sont déjà assurés que cet événement sera un grand succès. Il y a de bonnes raisons à cet optimisme des responsables puisque dès maintenant, la pré-vente des billets de participation a doublé par rapport à l'an dernier. Le tournoi sera suivi par un souper et une soirée dansante animée par "Coco" Bélanger. Pour réservation, on peut s'adresser à M. André Brochu, au téléphone 773-8282.

Campagne de prévention des incendies

La Société de Conservation du Sud du Québec a vécu, en 1983, sa saison de protection la plus critique depuis sa fondation en 1972. Dans la région desservie par Le Cour-

rier, 5 feux ont détruit 0,2 hectare de forêt et coûté 9 101 \$ en frais d'extinction.

178 hectares de forêt dans la région couverte par la Société et ces feux ont entraîné des coûts d'extinction de 248 749 \$. "Attention aux armes à feu...de forêt!", elle veut mettre les citoyens en garde contre le danger d'une mauvaise utilisation en forêt de la cigarette et de l'allumette.

Société Mutuelle d'Assurance Contre l'Incendie de Rouville et Saint-Hyacinthe

POUR PROTÉGER VOTRE:

- maison
- commerce
- responsabilité civile
- ferme
- auto

Siège social:
2001, route nat. 112 C.P. 60
Saint-Césaire, Québec J0L 1T0
Tél.: 469-3182

Louis-Marie Létourneau
Représentant
Saint-Césaire
Tél.: 469-4610

M. Ghislain Deraspe
Représentant
Saint-Hilaire
Tél.: 464-5515

On y vient de loin pour le choix et les bons prix



Yves Loiseau... un service de connaisseurs!

SERVICE DE RÉPARATIONS

Chez Loiseau vous êtes assuré de trouver un vaste choix de produits de qualité supérieure à de très bons prix, ainsi que 1.001 pièces de rechange pour l'électronique!... Car le vrai expert en électronique c'est Loiseau.

- ORDINATEURS
- SYSTÈMES DE SON
- PIÈCES DE RECHANGE
- TÉLÉVISEURS
- RADIOS D'AUTO, RADIOS RÉVEIL
- MAGNÉTOSCOPES
- CASSETTES
- JEUX VIDEO
- CALCULATRICES
- SYSTÈMES D'ALARME



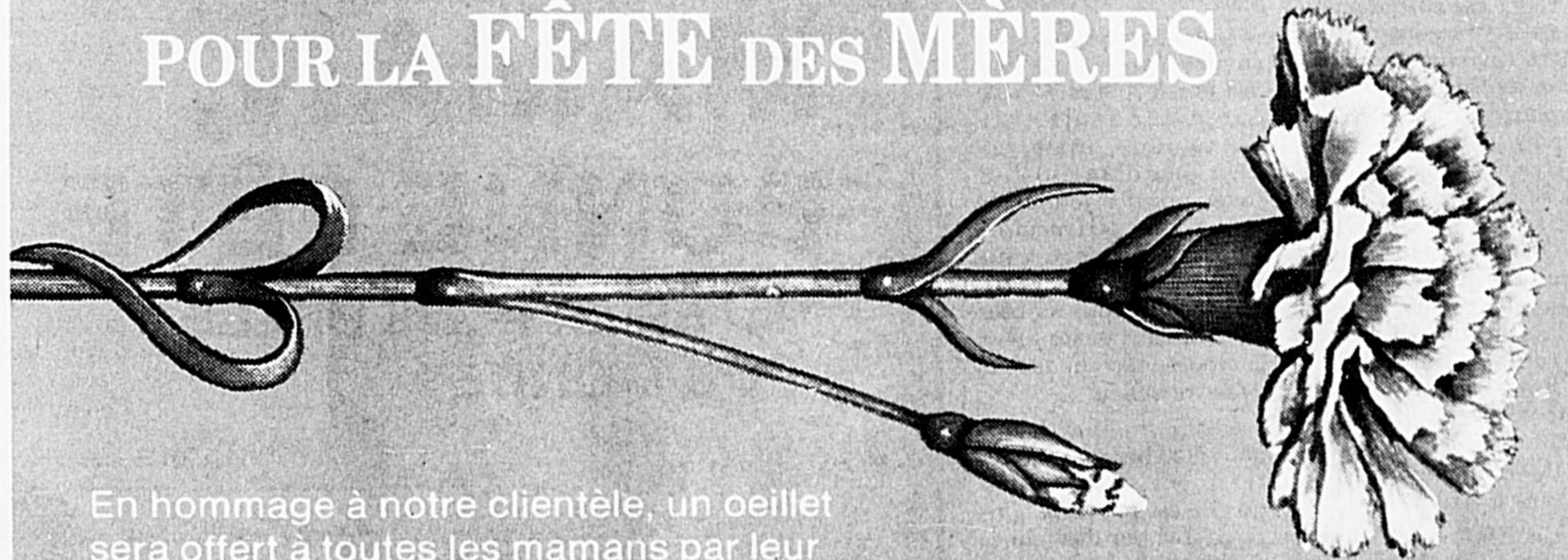
VT 3P HITACHI
- Trois têtes - "Fields Still" - Minuterie instantanée pour enregistrement - 6 programmes/2 semaines - Montage de scènes raccords - Télécommande avec fil - 11 positions - 3,6 kg
\$91900

YVES LOISELLE

ÉLECTRONIQUE LTÉE HITACHI

1115 Boulay, Acton Vale 546-7262

LE MARCHÉ SE FLEURIE POUR LA FÊTE DES MÈRES

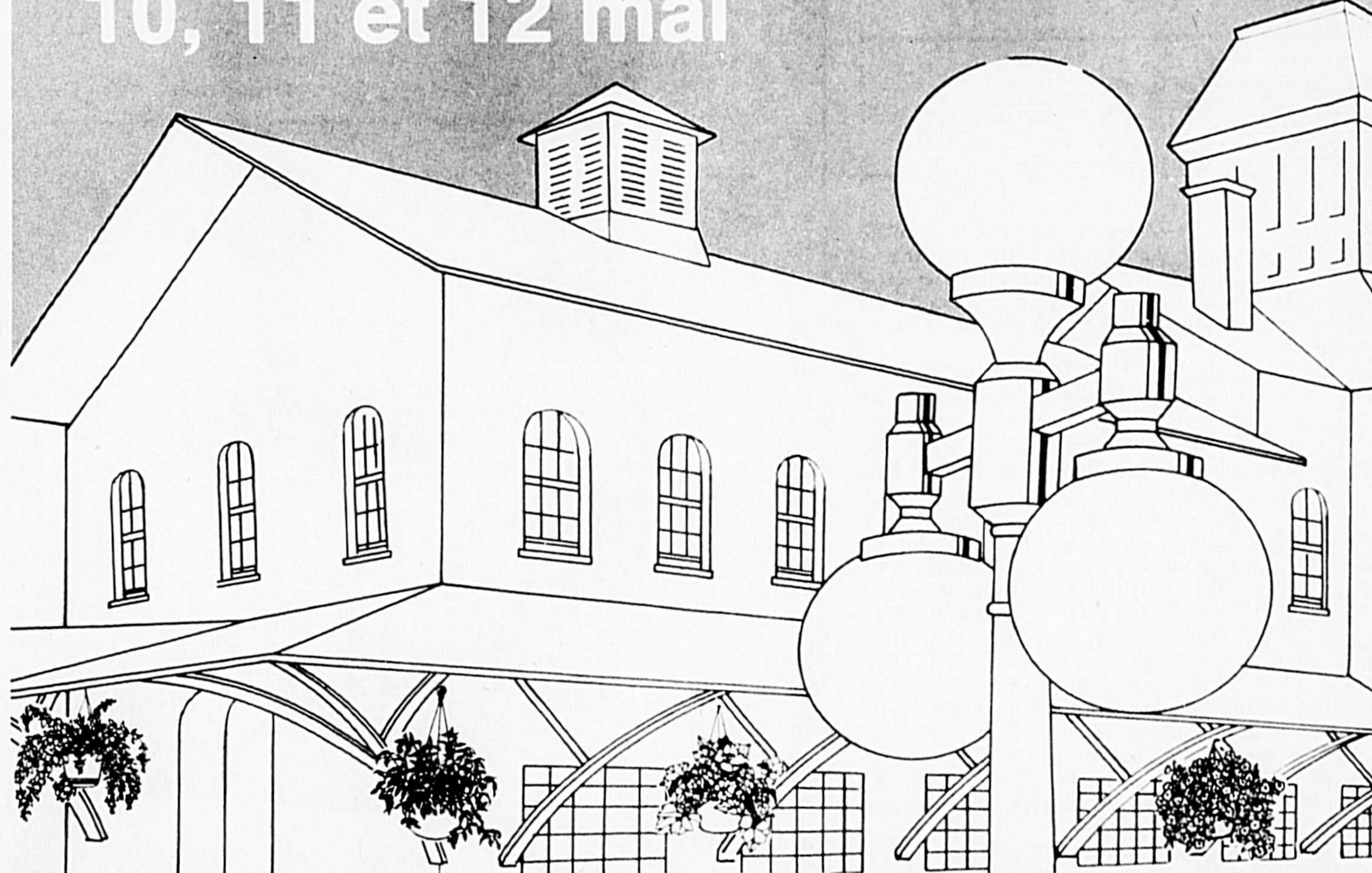


En hommage à notre clientèle, un oeillet sera offert à toutes les mamans par leur marchand à l'occasion de la Fête des mères

Judi, Vendredi et Samedi
10, 11 et 12 mai

Marchands participants :

- Fruiterie Maska
- Normand Plon
- Marché Lalonde
- Marché Malo
- Marché Charron
- Marché Lacroix
- Marché Gilles Grenon
- Marché Paul-Hus
- Marché Beuregard
- Viand-O-Bec
- Centre des Viandes
- La Friandise



Samson Belair
75
1909-1984

Comptables agréés
2200, rue Léon-Paré
St-Hyacinthe, J2S 4B6
(514) 774-4000
Montreal 467-3394

Associés de Saint-Hyacinthe
Jean-Guy Aubin, c.a.
Roland Cordeau, c.a.
Jacques R. Gauthier, c.a.
Jacques Jubinville, c.a.
Jean-Pierre Laplante, c.a.
André Lavigne, c.a.
Bernard Malo, c.a.
Alain Touchette, c.a.

Jean Chagnon, c.a.
André Gaudreau, c.a.
Henri Hudon, c.a.
Marcel Laforêt, c.a.
Claude Laroche, c.a.
Robert Longtin, c.a.
Guy Roy, c.a.

courtiers d'assurances
Arpin & Langelier Inc.

jean langelier (c.d'a.s.s.)

2500 BOUL. CASAVANT O.
St-HYACINTHE J2S 7R8 P.Q.

773-8435 mil. 467-1461
rés. 773-9222

OUI! AU CENTRE DES VIANDES

JOYEUSE FÊTE DES MÈRES

Des oeillets pour toutes nos mamans



SPÉCIAUX du 9 au 16 mai

Plusieurs autres spéciaux au comptoir

Poulet B.B.Q.

Cat. A \$1.09
3/4 lb

Steak de boeuf haché
extra maigre
5 lb et plus \$2.29 lb

Rôti veau de lait
Fesse désossée
\$3.89

Avant de veau de lait
Désossé, roulé
\$2.19

Rôti boeuf spencer
Steer sans perte
\$3.89

Boeuf à brochette
\$3.69

Rôti lard
Soc de lard \$1.29

Poulet pressé
Expo \$1.09

Saucisses
pur boeuf faites ici \$1.89 lb

Boeuf haché extra maigre
5 lb et plus \$1.69 lb

POUR CONGÉLATEUR

Canada B-1
Arrière \$1.89 lb
Avant \$1.39 lb
Côté \$1.59 lb
Ribes \$2.29 lb
Longe \$2.79 lb

LE CENTRE DES VIANDES Inc.

1555, rue Des Cascades, Saint-Hyacinthe, MARCHE CENTRE

Claude Grenon, prop.
Tél.: 774-4622

Prix sujets à changement sans avis

Expérience inoubliable pour neuf familles de la région maskoutaine

La famille Hébert, de La Providence, est l'une des neuf familles d'accueil pour l'année 1983-84 du programme Inter-culture-Canada.

Ils ont, depuis l'automne, avec eux Eduardo, un jeune étudiant de la République dominicaine.

Les Hébert sont en fait la deuxième famille d'accueil d'Eduardo; celui-ci ayant eu des problèmes d'adaptation avec sa première "famille", les Hébert ont décidé de l'accepter pour lui rendre service. Et ils sont loin de le regretter!

Dès que leur décision fut prise, ils avaient très hâte que leur nouveau "fils" arrive. En effet, lorsqu'un étudiant se présente dans une famille, il doit se sentir accep-

ter comme un fils par les parents et comme un frère ou une sœur par les autres enfants.

L'étudiant ne doit pas être considéré comme de la visite ou comme un étranger. C'est la clé essentielle pour que l'étudiant et la famille se sentent bien à l'aise.

L'adaptation d'Eduardo chez les Hébert s'est faite très vite. Dès le premier instant, il s'est senti intégré au groupe.

Les premiers jours furent anecdotiques à cause de la différence de langues, mais comme le précise M. Hébert, "la langue n'est pas un problème, on se parle par signes, on finit toujours par se comprendre!" Eduardo est devenu un autre enfant, faisant les mêmes tâches que les en-

fants naturels, par exemple, celle de la vaisselle.

Cette nouvelle présence ne doit surtout pas changer le rythme de vie de la famille d'accueil. Il faut vivre normalement. Mme Hébert a cependant remarqué que la présence d'Eduardo est "comme un rayon de soleil" qui a rendu les gens

plus heureux, plus aimables et gentils les uns envers les autres et qui "a créé beaucoup de chaleur humaine."

Eduardo a eu l'occasion cette année de faire du patin à glace, du ski de fond et de la motoneige pour la première fois, lui qui n'avait jamais vu de neige auparavant.

Même s'il trouve plus difficile ici de se faire des amis à l'école, il aime beaucoup son séjour dans sa "famille" et au Canada.

Les Hébert sont enchantés par cette expérience, à tel point qu'ils sont devenus des membres très actifs du comité local qu'ils ont grandement aidé à former. Mais

nul n'est besoin de s'impliquer autant pour devenir une famille d'ac-

cueil. Il suffit seulement d'être de bonne volonté, ouvert, vrai et soi-même,

et laisser son cœur s'ouvrir au monde. Une expérience à vivre! On peut

contacter France Boucher, à 773-9248, pour de plus amples détails.

Saint-Bernard

Les Loisirs de Saint-Bernard vous offre une soirée de rire à l'occasion de la Fête des Mères: la pièce de théâtre "Mousse" est une comédie drôle à en pleurer qu'on pourra voir interprétée par des comédiennes de chez nous. Vous pourrez voir sur scène deux petites vieilles, une punk, deux vraies folles, une anglaise, une femme enceinte, etc...

C'est une sortie à mettre sur votre agenda les 11 et 12 mai à 20 h à l'école de Saint-Bernard. C'est facile de s'y rendre; à partir de Saint-Hyacinthe, on se dirige vers Saint-Barnabé, ensuite vers Saint-Jude puis on continue tout droit vers Saint-Bernard. Les billets sont en vente à la Librairie Richer sur la rue Des Cascades.

Pour information: Jacques Dallaire à 792-3226.

Venez encourager nos talents locaux!

En effet, La "Troupe du Cœur en Six" présente la pièce "Mousse" à vingt heures, les vendredi et samedi 11 et 12 mai prochain à la salle de l'école à Saint-Bernard.

Mmes Madeleine Lamoureux, Thérèse Casavant, Gilberte Jeanson,

Johanne Bourgault, Rose-Hélène Leclerc et Édith Lamoureux seront les personnes qui tâcheront de vous faire rire. Les billets au coût de 3,00\$ sont en vente actuellement chez ces personnes. On peut s'en procurer chez M. Jacques Dallaire, principal responsable de cette activité, en téléphonant au 792-3226 et aussi à l'épicerie Lamoureux 792-3894.

Une autre représentation théâtrale aura lieu le 3 juin à 20 h au Centre communautaire de Saint-Jude, intitulée "Un peu d'amour" et jouée par des jeunes de Beloeil, Saint-Hyacinthe et Saint-Bernard vous viendrez rire et réfléchir en tout cas vous amuser en écoutant cette pièce composée par un auteur de notre milieu.

Le 9 juin à Saint-Bernard à 20 heures, une autre pièce: "Où est-ce qu'elle est ma gang", interprétée par des jeunes de Saint-Jude et Saint-Bernard s'adressant aux jeunes et aux adultes. Préparés par Jacques Dallaire, responsable d'une activité théâtrale, des jeunes vous feront connaître ce qu'ils pensent.



Eduardo chez les Hébert

La famille au grand complet est heureuse d'accueillir Eduardo, de la République dominicaine. On l'aperçoit, en arrière, entouré de M. Hébert et de sa fille. Au premier plan, Mme Hébert et son autre fille.

DIMANCHE LE 13 MAI

MAMAN, BONNE FÊTE

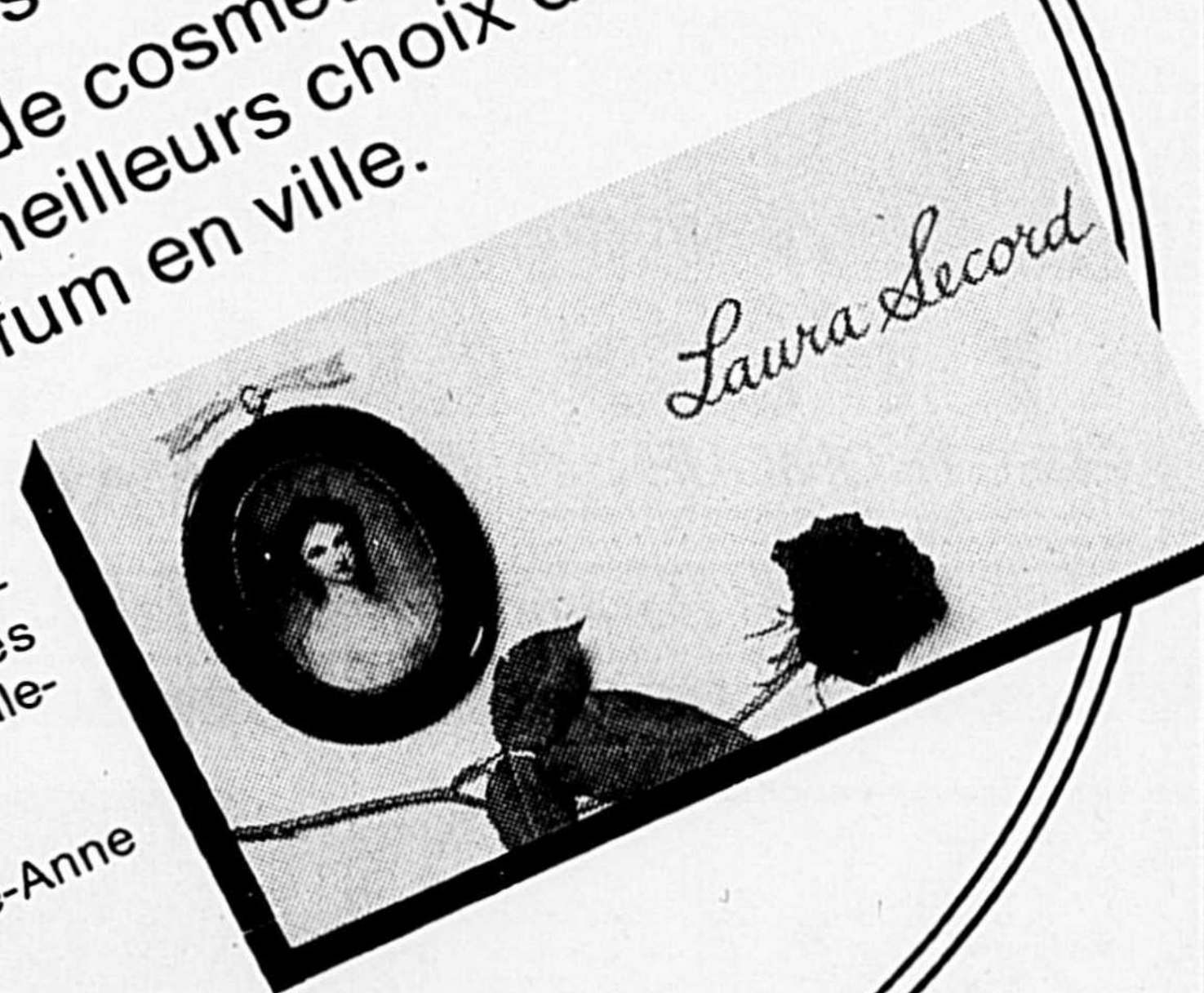
"TU ES LA PLUS BELLE DU MONDE"



10% DE RÉDUCTION
supplémentaire sur presque tout,
le dimanche de 10h à 17h

Laura Secord
et ses chocolats sont
toujours reconnus pour la
fête des Mères
À nos comptoirs de cosmétiques, nous
avons les meilleurs choix de
parfum en ville.

N.B. La foire des aubaines se continue le dimanche à nos succursales Des Galeries Saint-Hyacinthe, boulevard Casavant (de 10h à 17h) et au 2665, Sainte-Anne



SUPER ESCOMPTES

Chartier
ET ASSOCIÉS

LE REMÈDE À VOTRE BUDGET!

EVIDEMMENT! NOUS ACCEPTONS LES COUPONS D'ESCOMPTES DES COUTU, PHARMAPRIX, UNIPRIX, ETC.

25
AN
A VOTRE SERVICE

CLINIQUE
MÉDICALE
FAMILIALE
2935, boul. Laframbaise
Tél.: 774-7954

CENTRE-VILLE
1312, rue des Cascades
Tél.: 773-8447

AUX 4 COINS DE LA VILLE
POUR VOUS SERVIR
À PRIX D'AMIS

CENTRE
D'ACHAT
Galeries Saint-Hyacinthe
1100, boul. Casavant
Ouvert le dimanche
10 h. à 5 h. p.m.
et jusqu'à 9 h. p.m.
sur semaine

FACE
À L'HÔPITAL
Ouvert tous les jours
jusqu'à minuit!
2665, Sainte-Anne
Tél.: 773-8449

25
AN
A VOTRE SERVICE

postes À POURVOIR

Le Centre d'emploi du Canada de Saint-Hyacinthe est à la recherche de travailleurs pour remplir certains emplois dans notre ville et la région. Les intéressés n'ont qu'à se présenter au Centre d'emploi du Canada, situé au 775, ave Saint-Dominique, à Saint-Hyacinthe.

- 1175-118 Acheteur bilingue, poss. 2 ans d'exp. ds le domaine manufacturier soit de verre d'aluminium ou de plastique
- 3137-114 Orthophoniste-audiologiste, permanent temps plein
- 3151-118 Pharmacien (ne) poss. cours universitaire en pharmacie
- 3154-110 Opticien d'ordonnance. Posséder expérience en prothèse visuelle dans un salon d'optique
- 5131-134 Représentant-vendeur d'équipements de menuiserie. Poss. 3 ans exp. dans une menuiserie. Disposer à voyager dans le nord de l'Ontario et Prov. maritimes. Bilingues.
- 5135-126 Commis aux pièces de camions (exp. 2 ans)
- 5171-114-118 Assureurs-vie (12)
- 5172-118 Agent d'immobilier (2)
- 5173-118 Conseiller en épargne (1)
- 5193-118 Vendeur-livreur boulangerie expérience 2 ans
- 5199-134 Représentants de commerce (8)
- 5199-156 Hôtesse d'accueil.
- 6120-136 Assistant(e) - Maître d'hôtel (exp.)
- 6121-130 Cuisinier(ère) mets rapides - 6 mois exp.
- 6121-134Aide-cuisinier(ère) exp.
- 6123-110 Barmaid exp.(6)
- 6125-126 Serveurs(euses) exp. (4)
- 6142-110 Dames de compagnie (2)
- 6143-118 Coiffeuse pour dames (poss. carte de compétence A)
- 6143-126 Manucure
- 6147-110 Gardien(ne) d'enfants (6)
- 8215-125 Désosseur (exp. de 6 mois dans le désossage du boeuf)
- 8395-244 Gabarier-modèleur "Être en mesure de faire un moule au complet en acier pour production d'articles en plastique par injection".
- 8537-110 Réparateur T.V.-crs en électronique et exp. 3 ans
- 8581-110 Mécanicien (ne) d'autos (5 ans exp.ds les produits européens et connaître le système métrique)
- 8592-206 App. mécanicien de moteurs hors-bord

Le Service de Main-d'oeuvre agricole du Canada est à la recherche de travailleurs pour remplir certains emplois concernant le domaine agricole. Les intéressés n'ont qu'à se présenter au Service de Main-d'oeuvre agricole du Canada, situé dans les locaux au 850 Ouest, boul. Casavant, au numéro 774-9154. C.P. J2S 7S3.

7191 Ouvrier agricole de ferme d'élevage de bétail (exp. requise)